

FORETS



de chez nous

SUPPLÉMENT DE
LA TERRE DE CHEZ NOUS
VOL. 20 - N° 3 - SEPTEMBRE 2009



Point de mire sur la relève



Robert Richard : l'homme aux bonbons

TD5000

de 60 à 95 ch

CLEAN
ENERGY
LEADER

HAUTE PERFORMANCE À PETIT PRIX!

- Possibilité de 2RM ou 4RM avec ou sans cabine
- Moteur de 274 cv
- Transmission avec boîte synchronisée 12 x 12
- Robuste attelage à trois points de classe II et force de levage de plus de 5000 lb à l'arrière
- Possibilité d'ajout d'un chargeur

La référence #1 du marché

Simplicité traditionnelle. Efficacité moderne.

Équipés de moteurs 4 cylindres économes en carburant, les tracteurs TD5000 allient un concept éprouvé à l'excellence des derniers développements des bureaux d'études. Disponibles en versions avec cabine ou avec plateforme et arceau de sécurité, les cinq modèles de la gamme TD5000 couvrent le segment de puissance de 60 à 95 ch.

PRODUCTIVITÉ

Vous demandez un haut niveau de productivité ? Les tracteurs TD5000 peuvent disposer de réserve de couple atteignant 50%, de capacité de relevage arrière jusqu'à 3565 kg et d'un débit hydraulique de 61 l/mn.

FIABILITÉ

Les tracteurs TD5000 bénéficient des transmissions 12x4 **SYNCHRO COMMAND**[™], 12x12 **SYNCHRO SHUTTLE**[™] ou 20x12 **SYNCHRO SHUTTLE**[™] avec vitesses rampantes (220 m/h), lesquelles sont spécialement adaptées aux moteurs FSC et NEF déjà très réputés et qui répondent aux normes Tier III.

Élégance, innovation et dynamisme chez vos concessionnaires du Québec

ÉQUIPEMENT J.M.A.R. INC.
Alma

LA MATAPÉDIENNE
COOPÉRATIVE AGRICOLE
Amqui

TRUDEL & PICHÉ INC.
Québec
Saint-Narcisse
Cité Champlain

LONGUS ÉQUIPEMENTS INC.
Chomedey, Laval

FERNAND CAMPEAU
& FILS INC.
Dalhousie Station

ÉQUIPEMENTS T.M.
Huntingdon

ÉQUIPEMENT INOTRAC INC.
Iberville
Saint-Hyacinthe

GRUPE DYNACO
La Pocatière
Rivière-du-Loup

ÉQUIPEMENTS B. MORIN INC.
Lennoxville

J. RENÉ LAFOND INC.
Mirabel

COOP UNIFORCE
Napierville,
Sainte-Martine
Saint-Michel

NEW-HOLLAND
NICOLET-YAMASKA
Nicolet

C.A.R. DE PARISVILLE
Parisville

ÉQUIP. DE FERME
PAPINEAU LTÉE
Plaisance

PERFORMANCE
RIMOUSKI INC.
Pointe-au-Père

UNICOOP, COOP AGRICOLE
Saint-Agapit
Saint-Anselme
Sainte-Marie-de-Beauce
Saint-Vallier

MACHINERIE C.H. INC.
Saint-Guilherme

RAYMOND LASALLE INC.
Saint-Thomas-de-Joliette

RENÉ RIENDEAU 1986 INC.
Varenes

COOP DES BOIS-FRANCS
Victoriaville

ÉQUIPEMENT PROULX
& RAÏCHE INC.
Wotton

La
FRAQ

New Holland, fier partenaire de la
Fédération de la relève agricole du Québec



NEW HOLLAND
AGRICULTURE

Une marque qui vous ressemble!

ÉDITEUR

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien, bur. 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. 450 679-8483
Courriel: foret@laterre.ca
Site Web: www.laterre.ca

DIRECTEUR

Loïc Hamon

COMITÉ DIRECTEUR

Serge Beaulieu (FPAQ)
Anne-Marie Granger-Godbout (FPAQ)
Jean-Pierre Dansereau (FPBO)
Pierre-Maurice Gagnon (FPBO)

**RÉDACTEUR EN CHEF,
DÉLÉGUÉ AUX MAGAZINES**

Michel Beauvoyer

SECRÉTAIRE DE PRODUCTION

Lorraine Trottier

JOURNALISTES

Martine Giguère, Martin Ménard,
Pierre-Yvon Bégin

COLLABORATEURS

Alfa Arzate, Johanne Coiteux, Étienne
Ouellet, Daniel Roy, Elsa Vaillancourt,
Simon Trépanier

CONCEPTION GRAPHIQUE

La Terre de chez nous

COORDONNATRICE DE PRODUCTION

Carole Lalancette

INFOGRAPHIE

Céline Dupras

PUBLICITÉ

Courriel: pub@laterre.ca

DIRECTEUR DES VENTES

André Savard, poste 7221

REPRÉSENTANTS AU QUÉBEC

Christian Guinard, poste 7271
Sylvain Joubert, poste 7272
Sylvain Lalonde, poste 7576

REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC

Jacques Long
Tél. : 905 335-5700
Télec. : 905 335-5001
Courriel : jloug@laterre.ca

TIRAGE ET ABONNEMENT

Postes 7413, 7274

IMPRESSION

Imprimerie Solisco

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1180-4270

PHOTO PAGE COUVERTURE

Martin Ménard

PROCHAINE PARUTION

26 novembre 2009

DATE DE RÉSERVATION PUBLICITAIRE

5 novembre 2009

MATÉRIEL PUBLICITAIRE

12 novembre 2009

*Ce magazine est publié quatre fois par
année.*

*Dans la présente publication, le
générique masculin est employé sans
discrimination et uniquement dans le
but d'alléger le texte.*



SOMMAIRE

Septembre 2009



4	ÉDITORIAL (FORÊT) LA SAISON DES GROS CHANTIERS	19	ACTUALITÉS - PAIEMENTS ET AVANCES - PÉRIODE DE LIVRAISON - NOUVEAUX PRODUCTEURS EN TERRES PUBLIQUES - SIROP HORS CONTINGENT
5	FÉDÉ-INFO - ASSEMBLÉE ANNUELLE - RÉVISION DU RÉGIME FORESTIER - AIDE FINANCIÈRE - PARTENARIAT	22	PROMOTION LE SIROP D'ÉRABLE AUX ÉTATS-UNIS
6	FORESTERIE LA RELÈVE EST OPTIMISTE, ET FONCEUSE	23	REPORTAGE ROBERT RICHARD, L'HOMME AUX BONBONS
10	ENTREVUE RENCONTRE AVEC LA NOUVELLE MINISTRE NORMANDEAU	28	RECHERCHE LA CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE DU SIROP
12	RECHERCHE AILLEURS, C'EST ICI		
16	CONGRÈS AFCE LA FORÊT MÉRIDIONALE CERTIFIÉE		
18	ÉDITORIAL (SIROP) L'AVENIR SE PRÉPARE CET AUTOMNE		



La saison des gros chantiers



Pierre-Maurice Gagnon
Président de la FPBQ

Ces temps-ci, mon travail à la présidence de la Fédération des producteurs de bois du Québec me fait penser à un voyage sur les routes du Québec : les chantiers importants se multiplient et se superposent!

Toujours pris dans la crise forestière, encore accaparés par l'adoption d'un nouveau régime forestier, nous entamerons bientôt des discussions pour le renouvellement du partenariat de la forêt privée. Tout un automne en perspective!

Avant même d'examiner ce qui peut être fait pour assurer un développement plus dynamique et une meilleure protection de

nos forêts privées familiales, les discussions devront d'abord établir si les partenaires actuels veulent continuer à œuvrer ensemble. Les impacts de la crise sur nos marchés et des divergences d'opinions dans le dossier de la révision du régime forestier ont créé d'importants fossés entre nous, les représentants de l'industrie forestière et ceux des groupements forestiers. Des ponts se sont effondrés et ne seront pas faciles à reconstruire. Surtout si le climat d'affrontement qui régnait lors d'une rencontre tenue avec ces partenaires en juin dernier ne s'assainit pas. Mais, comme on le voit si bien sur nos routes ces temps-ci, rebâtir des ponts solides impose de passer par les désagréments d'un chantier. Nous participerons donc aux travaux auxquels la nouvelle ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, devrait bientôt nous inviter. Nous le ferons en étant guidés par la vision de ce qui peut faire une différence dans le développement des forêts privées et dans l'augmentation de leur contribution à la croissance du Québec. En étant aussi guidés d'une vision très claire des intérêts essentiels des producteurs de bois.

Nos partenaires nous l'ont déjà fait savoir, ils reviendront à la charge sur de vieux sujets de débat qui, en plus de n'offrir aucune perspective d'amélioration concrète pour les producteurs ou pour la mise en valeur des forêts privées, n'en finissent pas d'empoisonner nos relations, de ternir l'image de la forêt privée et d'occulter les avancées réalisées. Puisqu'ils y tiennent, nous parlerons donc avec eux de mécanismes de mise en marché ou de rôle des syndicats, même si ce sont des sujets qui, on l'oublie trop souvent, relèvent avant tout de la volonté des producteurs. J'espère sincèrement qu'ils seront assez lucides pour mesurer les conséquences de leurs demandes et qu'ils se garderont de porter

un coup fatal à ce partenariat bien fragile. Sur une note plus optimiste, je vous invite à prendre connaissance de l'article signé par Étienne Ouellet en page 12. Vous y constaterez que le gouvernement du Québec n'est pas le seul à offrir des programmes ou des mesures incitatives aux propriétaires de forêts familiales. Cet accompagnement prend des formes variées, mais est assez fréquent dans le monde. Je ne sais s'il est aussi fructueux ailleurs, mais il donne ici de bons résultats. Il doit donc demeurer, même s'il faut pour s'en assurer, adapter ou changer les programmes actuels. Regarder ce qui se fait ailleurs peut être une source d'inspiration.

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2009 DE LA FÉDÉRATION

Près de 70 délégués ont participé à l'assemblée annuelle de la Fédération qui a eu lieu les 28 et 29 mai à Val-D'Or.

Les délégués des syndicats affiliés ont reconduit à la présidence de la Fédération Pierre-Maurice Gagnon, président du syndicat du Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour un terme de deux ans.

À la suite de l'assemblée générale, le conseil d'administration de la FPBQ a procédé à l'élection des membres du comité exécutif. Tous les membres ont été reconduits dans leurs fonctions. Les administrateurs suivants formeront donc le comité exécutif avec le président, Pierre-Maurice Gagnon;

- Berthold Gagné (Gaspésie),

1^{er} vice-président

- André Roy (Estrie), 2^e vice-président

- André Lafrenière (Mauricie)

- Marc-Yvon Poulin (Beauce)

Les résolutions adoptées par les délégués peuvent être consultées sur le site de la Fédération www.fpbq.qc.ca

RÉVISION DU RÉGIME FORESTIER

Le 19 août, la Fédération a transmis son mémoire à la Commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi n° 57 sur L'occupation du territoire forestier.

Le mémoire de la Fédération aborde trois aspects de ce projet de loi visant à modifier le régime forestier soit :

- Le caractère résiduel de l'approvisionnement en provenance des forêts publiques;
- Les conditions de vente du bois des forêts publiques et les activités du Bureau de mise en marché des bois;
- La mise en valeur de la forêt privée : le soutien de l'État et la gouvernance régionale.

À la suite du dépôt de son mémoire, la Fédération a été invitée à une audition à l'occasion des travaux de consultation de la Commission.

Ces activités s'inscrivent dans le cadre de la révision du régime forestier, amorcée en 2008 avec le dépôt du Livre vert intitulé *La forêt pour construire le Québec de demain*. Le projet de loi devrait être adopté au début de 2010. Le mémoire déposé par la



Photo : Association Sôdrat/TCN

Fédération est disponible sur le site www.fpbq.qc.ca.

AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORÊT PRIVÉE

À la fin juin, le gouvernement fédéral a annoncé un investissement de 10 MS en aménagement de la forêt privée. Ces crédits représentent la portion allouée à la forêt privée de l'aide de 200 MS annoncée le 15 mai dernier dans la foulée des travaux de l'équipe spéciale Canada-Québec pour le secteur forestier. Cette somme sert à intensifier la sylviculture par le biais du programme de mise en valeur des forêts privées géré par les agences régionales. Ces montants s'additionnent aux 5 MS supplémentaires prévus au budget du Québec en 2009.

LE PARTENARIAT DE LA FORÊT PRIVÉE : RECONDUCTION OU PAS?

Le vendredi 19 juin 2009 se tenait la rencontre des partenaires de la forêt privée en présence des dirigeants des organismes concernés et du sous-ministre associé aux forêts Richard Savard. La Fédération était représentée par son président, M. Gagnon, et son directeur général, Jean-Pierre

Dansereau.

La rencontre se voulait l'occasion de faire un bilan des décisions de 2006, d'entériner certaines décisions et d'amorcer les discussions sur la reconduction du partenariat sur la forêt privée.

Les partenaires se sont entendus pour que : disparaisse la notion de conciliateur décideur au niveau du règlement intérieur type des agences;

la contribution de l'industrie ne soit pas majorée de 1,35 \$/m³ à 1,50 \$/m³ compte tenu de la situation difficile vécue actuellement par l'industrie forestière.

On a aussi signalé les engagements financiers du gouvernement qui dépassent les décisions de 2006. Sur le dossier de la certification, les fonctionnaires vont recommander aux autorités du MRNFQ d'aider financièrement les régions où les organismes de producteurs pourront s'entendre sur un modèle de gouvernance.

Il a été convenu de mettre sur pied un groupe de travail restreint ayant pour mandat de produire un plan et un calendrier de travail pour encadrer les discussions sur la pertinence de renouveler le partenariat pour le développement des forêts privées. Ce travail devrait fournir les bases menant à un sommet en 2010.

La relève est optimiste, et fonceuse



Photos : Martin Ménard

Les étudiants sont ici très intéressés par les propos de Patrice Moreau, propriétaire de la firme Sylva Croissance inc., qui explique en quoi consiste le travail d'un ingénieur forestier en forêt privée.

Martin Ménard

Le monde de la foresterie ne vit présentement pas ses plus grandes heures de gloire; les débouchés pour les billots sont rares et les prix très bas. Toutefois, il semble y avoir une excellente nouvelle, et celle-ci se trouve sur les bancs d'école. En effet, la crise est loin de paraître négative aux yeux d'un bon nombre de futurs ingénieurs forestiers, qui, au contraire, y voient là une opportunité sans précédent pour relancer l'industrie forestière du Québec. Afin de prendre le pouls de cette relève, *Forêts de chez nous* a interrogé les étudiants de la Faculté de foresterie de l'Université Laval.

LA RELÈVE CONTRE-ATTAQUE

Le lundi 24 août, 11 h, l'autobus jaune rempli d'étudiants atteint Lavaltrie. Évidem-

ment, la trentaine d'élèves n'a pas fait le trajet uniquement pour se faire interroger! Ils viennent plutôt y visiter une plantation de peupliers hybrides à l'invitation de la Fédération des producteurs de bois du Québec. Durant toute la semaine, ils parcourront le Québec avec leurs professeurs afin de voir différents peuplements forestiers et les techniques d'aménagement employées. C'est donc à travers des explications sur la sylviculture en forêt privée que nous avons recueilli les commentaires de quelques-uns d'entre eux. Le premier constat est le suivant : la relève s'apprête à contre-attaquer.

Mathieu Giguère

Âge : 24 ans. Provenance : Québec

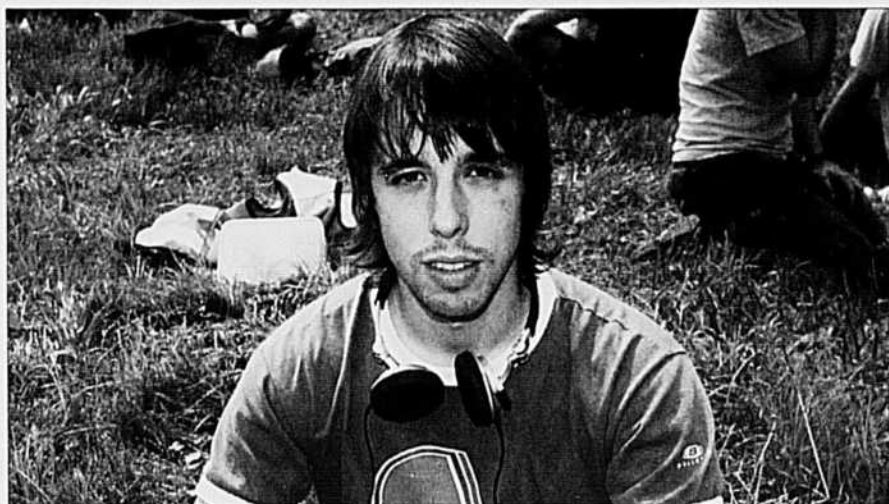
« C'est certain qu'une personne qui veut l'avoir facile ne se dirigera pas en foresterie! Mais pour ma part, la fin d'une époque marque le début d'autre chose. Il faut se relever les manches, trouver des idées, et se serrer

les coudes. Nous avons plusieurs beaux défis devant nous, à commencer par l'amélioration de nos forêts et le développement de nouveaux marchés ». Les paroles de ce jeune homme sont intéressantes, il est donc pertinent de connaître l'argumentation qui alimente son optimisme. « J'en suis à ma dernière année d'étude et j'ai compris que l'industrie forestière du Québec s'est trainé les pieds dans plusieurs domaines. Oui nous avons du retard, oui notre main-d'œuvre coûte cher, mais nous avons des atouts. Notre fibre (l'épinette) est parmi l'une des plus solides et cela peut réellement nous démarquer, tout en nous faisant bénéficier d'une 2^e ou 3^e transformation. La forêt privée doit également avoir sa place dans la foresterie du futur. Il faut utiliser sa proximité et sa productivité ». Et comment voit-il le secteur des emplois forestiers? « J'ai eu la piqûre du travail en forêt, et malgré la crise mon objectif

demeure le même : je veux œuvrer comme conseiller forestier dans les boisés privés. De toute façon, à ma première année, les professeurs nous avaient prévenus qu'une crise majeure était imminente, mais j'avais réfléchi et je me disais qu'il y aurait tout de même de l'avenir dans ce domaine. Plusieurs personnes prendront leur retraite dans les prochaines années et il y a très peu de relève. Je crois aussi que la demande reprendra. Mais une chose est certaine, si personne n'étudie en foresterie, la foresterie tombera plus bas. Et ne se relèvera pas ».

plus impliqués ici en recherche, et c'est un domaine où j'aimerais bien travailler ». Pour ce passionné de l'exploitation forestière, la crise actuelle revêt un aspect peut-être plus positif que négatif. « Je vois la crise comme un passage purgatoire. Un grand tri sélectif dans le laisser-aller des ministères et de l'industrie. C'est aussi l'occasion d'effectuer une prise de conscience, le moment de mettre en place les meilleures idées et de prendre les bonnes décisions. Il faut dire aussi que traverser une crise donne du vécu, ça rend plus fort ». De par son origine, Sébastien a une vue externe du Québec

faire un en foresterie. La bio, c'était trop généraliste. J'ai besoin d'être à l'extérieur, je veux avoir un impact direct et positif sur la nature. Être ingénieure forestière me permettra justement de travailler à l'aménagement des forêts. C'est un domaine plus appliqué ». À l'instar de ses collègues, Dominique Deshaies, n'est pas effrayée par la crise forestière : « Honnêtement, je ne m'attarde pas trop à la situation actuelle. C'est le métier que je veux faire et je suis confiante de me trouver un emploi. Il y a des gens à l'aube de la retraite, de moins en moins d'étudiants, et l'informatique gagne de plus en plus les pratiques forestières. Je pense donc qu'il y aura de bonnes opportunités pour nous. De toute façon, que les emplois soient faciles ou pas, j'ai à cœur la forêt du Québec et je me dis que ce n'est pas en se poussant qu'on règlera les problèmes ». Cette visite en forêt privée



Mathieu Giguère

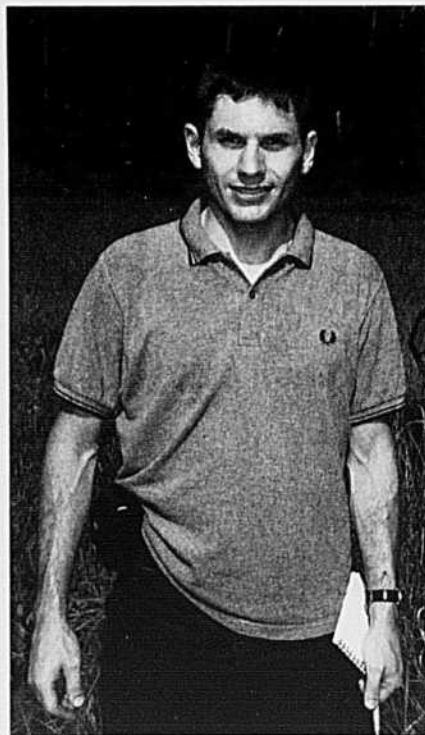
Sébastien Cortade**Âge : 30 ans. Provenance : France**

La Faculté compte certains étudiants étrangers, dont Sébastien Cortade. « La forêt, je dirais que c'est une vocation pour moi. J'y ai travaillé cinq ans comme technicien, soit jusqu'à ce que l'industrie forestière française s'écroule. Maintenant, non seulement je désire continuer de vivre de la foresterie, mais je veux devenir ingénieur. En France, les possibilités d'étude dans ce domaine sont presque nulles, je suis donc venu au Québec. Les gouvernements provincial et fédéral sont également

forestier. Que pense-t-il de la position québécoise? « À moyen et long terme, le commerce mondial va se stabiliser. Le Québec devra adapter sa production aux nouvelles tendances et exigences des consommateurs. Personnellement, je crois que l'industrie d'ici dispose de tous les outils pour le faire, mais est-ce que chaque intervenant aura la volonté nécessaire? J'espère que oui. Tout sera en fait une question de persévérance et de décisions intelligentes ».

Dominique Deshaies**Âge : 25 ans. Provenance : Nicolet**

« Après mon bac en biologie, j'ai décidé d'en



Sébastien Cortade

CHEF DE FILE AVEC NOS MANUFACTURIERS HAUT DE GAMME ET ARBORICULTEURS

Semences pour arbres - Semences Enhary 100% - Rubans - Peinture pour arbres
Visitez notre créneau dans le site www.fertilec.com

Téléphone sans frais
1 888 831-1085

 **fertilec**
biodiversité

Télécopieur sans frais
1 888 836-1915

intéresse spécifiquement la prometteuse étudiante. « J'aime les possibilités et la diversité des forêts privées. Je n'y ai pas travaillé, mais j'ai l'impression que la personnalité de l'ingénieur parle davantage dans ses interventions. J'ai fait un stage en forêt publique et les façons de faire étaient très uniformisées. Pour moi, c'est important de conserver la structure naturelle des forêts, leur diversité. Si pour des raisons économiques il faut exploiter la forêt, aussi bien le faire de la bonne façon en harmonie avec la nature. D'ailleurs, une solution à la crise se trouve peut-être dans l'exploitation à plus petite échelle. Moins favoriser la production de masse et s'orienter vers les produits de plus grande qualité ayant une valeur supplémentaire ».



Dominique Deshaies

Jean-François Caissie

Âge : 25 ans.

Provenance : *Nouveau-Brunswick*

Dès le premier coup d'œil, Jean-François Caissie ressort comme un maniaque de la forêt. Alors que les autres membres de son groupe affichent une tenue décontractée, lui, il porte tout son attirail de forestier et marche d'arbre en arbre et d'arbuste en arbuste, histoire de nourrir sa faim de découvertes arboricoles. « J'ai mon bac en biologie, spécialisation faune et habitat. L'aménagement faunique, c'est exactement ce que je veux faire. Mais si tu veux couper un arbre, il faut un papier d'ingénieur forestier; c'est la raison qui explique ma présence à la Faculté ». Lorsqu'on lui parle de crise

forestière, sa réponse est sans équivoque : « Quelle crise? Moi je ne suis pas en crise! J'ai fait du reboisement tout l'été, et croyez-moi, je suis loin d'avoir manqué d'ouvrage. Je ne suis aucunement inquiet pour la foresterie. Il faut voir les opportunités, avoir des idées sensées et être visionnaire. La crise, c'est le papier. Et le papier, dans ma tête, c'est maintenant du passé. Il faut passer à autre chose. Les consommateurs reviennent aux sources, ils veulent des produits durables et locaux. Les bâtiments en bois massif, par exemple, gagnent en popularité. Je regarde la terre où nous sommes aujourd'hui, ce type de sylviculture sert un marché de proximité, les coûts de transport, d'infrastructure et de main-d'œuvre sont moindres. Nous pourrions profiter de cette

forêt pour créer un deuxième débouché. J'ai vu une zone humide au centre de la terre, un aménagement pour la bécasse pourrait y être réalisé, la culture de pleurotes, etc. La pression publique est en faveur d'une foresterie plus environnementale, il y a donc de l'avenir pour les idées des jeunes comme nous ». Jean-François prêche également pour une exploitation plus humaine. « Pour moi, il ne fait pas de doute que les petits regroupements de travailleurs forestiers multidisciplinaires vont mieux s'en sortir. Le retour à l'ancienne, à l'entraide, j'y crois beaucoup. J'aime bien le concept des forêts intramunicipales. Il peut y avoir de beaux projets qui profiteront autant à la forêt qu'au développement communautaire ».

Guillaume Paré

Âge : 21 ans. Provenance : *Montréal*

Près de 50 % de la population du Québec provient de la grande région montréalaise, mais en foresterie, ils sont des oiseaux rares. Pour Guillaume Paré, qui n'a aucun antécédent familial dans le milieu, la foresterie est un coup de cœur « Je voulais un métier en forêt, j'ai donc pris le livre des cours universitaires et me voilà à Québec! J'adore ce que j'apprends ici, ça me reconnecte avec la réalité. J'entends souvent des gens à Montréal qui chialent sur les coupes à blanc. Mais ils sont les premiers à aller chez *Bureau en gros* pour acheter le papier le moins cher! Et leur papier moins cher vient de quel genre de coupe vous pensez? » Concernant la grisaille qui prévaut dans le secteur forestier, Guillaume se veut narquois : « La crise c'est une très bonne chose! La foresterie n'est pas populaire présentement, mais quand l'industrie repartira dans trois ans, les compagnies



Jean-François Caissie

vont avoir besoin de monde, et à ce moment, j'aurai fini mon bac! De toute façon, il n'y a aucun secteur d'emplois 100 % à l'abri. Tout peut planter un jour ou l'autre, alors aussi bien étudier dans un domaine que j'aime ». Comment entrevoit-il la forêt du futur? « J'aimerais qu'on passe d'une foresterie de mètres cubes à une foresterie régionale, gérée en fonction de ses capacités. Soutirer le maximum d'une forêt, sans lui nuire. Tout le monde sait qu'il faut aussi accroître la transformation. Mais il faut arrêter d'en parler et le faire ».

un jeune ingénieur en ces temps de crise. « J'ai toujours voulu travailler dans le bois. Peut-être qu'en médecine les salaires sont meilleurs, il y a moins de moustiques et qu'on n'a pas à travailler sous la pluie (!), mais l'ambiance de la forêt, c'est unique ». Julien Moreau avait déjà une bonne idée quant au travail d'ingénieur forestier, car son père Patrice, en est un. En fait, la plantation de peupliers hybrides que nous visitons aujourd'hui est le fruit de leur travail. Le fait que son *pater familias* possède une firme de consultation sylvicole n'assurait

ment, je travaille à temps plein depuis trois ans. J'adore ce métier, car c'est très diversifié et je fais beaucoup de terrain (nous n'avons pas de technicien). La forêt privée me permet de créer constamment de nouveaux projets, nous travaillons avec le public, alors c'est très interactif. Ce n'est pas seulement un emploi de bureau. J'adore aussi pouvoir superviser mes plans d'aménagement de A à Z ». Lorsqu'on lui parle de l'avenir en foresterie, Julien Moreau est convaincu que l'emploi ne fera qu'augmenter pour les ingénieurs « L'aménagement mul-



Guillaume Paré



Julien Moreau

Julien Moreau

Âge : 24 ans. Provenance : Lavaltrie

Nous trichons un peu en vous présentant Julien Moreau, car il a obtenu son diplôme en 2008. Mais il est intéressant de voir la motivation et le cheminement parcouru par

pas pour autant son avenir en foresterie : « À cause des budgets, il y a toujours de l'incertitude dans le milieu de la forêt privée. Lorsque j'ai gradué, ils étaient déjà deux conseillers dans l'entreprise, je n'étais donc pas certain d'avoir de l'ouvrage, mais finale-

tiressource gagne en popularité, sans compter qu'il y a de plus en plus de normes en forêt privée. À mon avis, cela signifie qu'il y aura davantage de postes disponibles pour des ingénieurs ».



Marc-André Côté de l'UPA était sur place afin de sensibiliser les futurs ingénieurs aux avantages et à la réalité de la forêt privée.

ENTREVUE AVEC NATHALIE NORMANDEAU

La nouvelle ministre convient de renforcer la priorité de la forêt privée

Pierre-Yvon Bégin

Nathalie Normandeau n'a toujours pas fait son nid quant à la vente du bois de la forêt privée par un futur Bureau de mise en marché des bois. Nouvelle ministre des Ressources naturelles et de la Faune depuis juin dernier, elle convient que le principe de la résidualité, qui accorde la priorité au bois de la forêt privée, doit être renforcé. Le prochain régime forestier, pense-t-elle, devra lui permettre d'intervenir selon les situations. Pour aplanir les différends qui minent la forêt privée, elle convie les acteurs à un grand rendez-vous en 2010.

En vertu du régime forestier actuel, Nathalie Normandeau estime d'ailleurs que la forêt privée est en perte de vitesse. Malheureusement, admet-elle, le principe de résidualité n'a pas été à la hauteur des espérances. Il doit être resserré, dit-elle, afin de s'assurer que la forêt privée participe plus activement à l'économie des communautés et du Québec. Pour maximiser son potentiel, elle entend préciser les rôles de chacun, disant avoir perçu un certain malaise entre la Fédération des producteurs de bois et le Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM). Le grand rendez-vous de 2010 sera d'ailleurs précédé d'un Lac à l'épaule afin d'identifier les points de tension.

« La forêt privée est une trop petite famille pour entretenir des différends, prévient-elle. C'est contre-productif. Les acteurs de la forêt publique s'organisent et font actuellement leurs représentations. »

Par l'adoption du projet de loi 57 sur l'occupation du territoire forestier, Nathalie Normandeau parle même d'un nouveau



Photo : Pierre-Yvon Bégin/TCN

Nouvelle ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau convient qu'il faut renforcer le principe de résidualité. Elle réfléchit également à la possibilité de soustraire le bois de la forêt privée à l'obligation de passer par un éventuel Bureau de mise en marché des bois prévu par le projet de loi 57.

contrat social entre les intervenants des forêts publique et privée. Elle juge que la forêt publique peut s'inspirer de la dynamique de la forêt privée pour instaurer une nouvelle culture. Non pas que les industriels font les choses « tout croche » en forêt publique, mais les producteurs de la forêt privée démontrent un respect « extraordinaire » envers leurs boisés.

« Il faut miser sur une plus grande complémentarité, dit-elle. Avec ses 365 articles, le projet de loi actuel demande à être amendé pour qu'on puisse sentir plus fortement le rôle qu'on entend faire jouer à la forêt privée. J'en fais l'admission. Il faut être encore plus affirmatif dans son rôle. »

« Il lui faut un processus d'action continue, ajoute-t-elle. En cours de route, si un problème est porté à mon attention, il faut que je puisse faire les arbitrages nécessaires. Le Ministère aussi doit avoir la capacité de dire : on a un principe et il faut l'appliquer. Pour ce faire, j'ai besoin de tous les acteurs. On partage tous le même objectif, soit créer plus de richesses et mettre davantage le potentiel de la forêt privée à contribution. Il faut tous ramer dans la même direction. »

VACHE SACRÉE

Le projet de loi 57, qui doit mener à l'instauration d'un nouveau régime forestier en 2013, prévoit la création d'un Bureau de

mise en marché des bois. Ce Bureau aura la responsabilité de vendre aux enchères 30 % du bois de la forêt publique qui ne sera pas donné en garantie d'approvisionnement aux usines. Le bois de la forêt privée pourra aussi être vendu par ce Bureau, ce que dénonce la Fédération des producteurs de bois du Québec.

Nathalie Normandeau convient que la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche constitue une « vache sacrée ». Elle dit être en réflexion en ce qui concerne la vente du bois de la forêt privée par un éventuel Bureau de mise en marché des bois, « un des piliers importants » du nouveau régime forestier. La ministre parle d'une « révolution forestière » en ce qui concerne les rapports avec la forêt.

« J'ai pris la question en délibéré, confie Nathalie Normandeau. Je reconnais que c'est un système qui peut avoir ses limites. Des régions s'y prêtent plus ou moins. Ce n'est pas évident parce qu'on souhaite conduire les intervenants et les partenaires, les faire migrer vers d'autres façons de faire, de nouvelles pratiques. Cela peut créer de l'incertitude. Je souhaite que le Québec devienne une société de référence, une société phare vers laquelle les gens vont se tourner pour des pratiques exemplaires. »

CRISE

La nouvelle ministre des Ressources naturelles et de la Faune convient que la crise forestière provoque du découragement chez les producteurs en forêt privée. Elle leur demande de persévérer, disant que cette crise lui a permis de « prendre conscience » de la réelle importance de la forêt privée dans l'économie des régions.

« On ne peut se passer de la contribution du secteur de la forêt privée, affirme-t-elle. Il faut maintenant s'assurer de lui donner davantage d'outils pour qu'elle puisse rebondir. Cette crise montre aussi l'interdépendance entre les forêts publiques et privées. »

Avant son arrivée au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau était sensibilisée à plusieurs enjeux entourant la forêt. À titre de mairesse de Maria en Gaspésie, elle était d'ailleurs aux premières loges de l'adoption des règlements municipaux limitant les

coupes de bois. À l'ouest de sa MRC, elle note ainsi la présence de l'un des plus vieux groupements forestiers du Québec, le Groupement forestier Baie-des-Chaleurs.

Elle dit aussi qu'elle n'a pas découvert la forêt, parce que celle-ci a toujours été présente dans sa vie. Terrain de jeu de son enfance, la forêt est associée « à une image positive ». Elle garde de précieux souvenirs de ses balades en forêt, des feux de bois, de la chasse à la perdrix pratiquée par son père et un oncle. Toute la marmaille, neuf enfants, raconte-t-elle, partait ainsi à l'aventure.

Nathalie Normandeau sourit quand on lui rappelle les rumeurs voulant qu'elle convoitait depuis longtemps le siège de ministre des Ressources naturelles et de la Faune. En bonne politicienne, elle soutient qu'elle était très heureuse aux Affaires municipales et des Régions, rappelant que la nomination des ministres constitue une prérogative du premier ministre. Cela étant dit, elle admet qu'il s'agit d'un grand privilège de se retrouver « dans le siège du conducteur » de ce ministère « hautement stratégique » pour l'économie du Québec. Plusieurs enjeux de son comté de Bonaventure, note-t-elle, forêt et énergie éolienne, sont reliés directement à la mission de son ministère.

« C'est absolument fascinant, dit-elle avec un enthousiasme débordant. Tous ceux qui ont occupé ce poste vous le diront. Je rencontrais récemment Lise Bacon, la première femme ministre de l'Énergie et des Ressources. Elle en parle encore avec une telle conviction. C'est un ministère qui touche les gens au quotidien. C'était le cas aux Affaires municipales et aux régions, mais c'est plus palpable, plus *challengeant* ici. Là, je suis confrontée à des défis qui touchent aux valeurs plus profondes des Québécois. »

Parmi ces valeurs profondes qui définissent les Québécois, elle mentionne l'eau et la forêt. La nouvelle ministre des Ressources naturelles et de la Faune convient aujourd'hui que le film de Richard Desjardins, *L'Erreur boréale*, a suscité une prise de conscience collective quant à l'importance du patrimoine forestier dans notre société. À partir de ce moment, pense-t-elle, les citoyens ont été plongés dans un débat positif. Commission Coulombe, Livre vert et

nouveau projet de loi, dit-elle sans fausse modestie, son gouvernement a pris le taureau par les cornes.

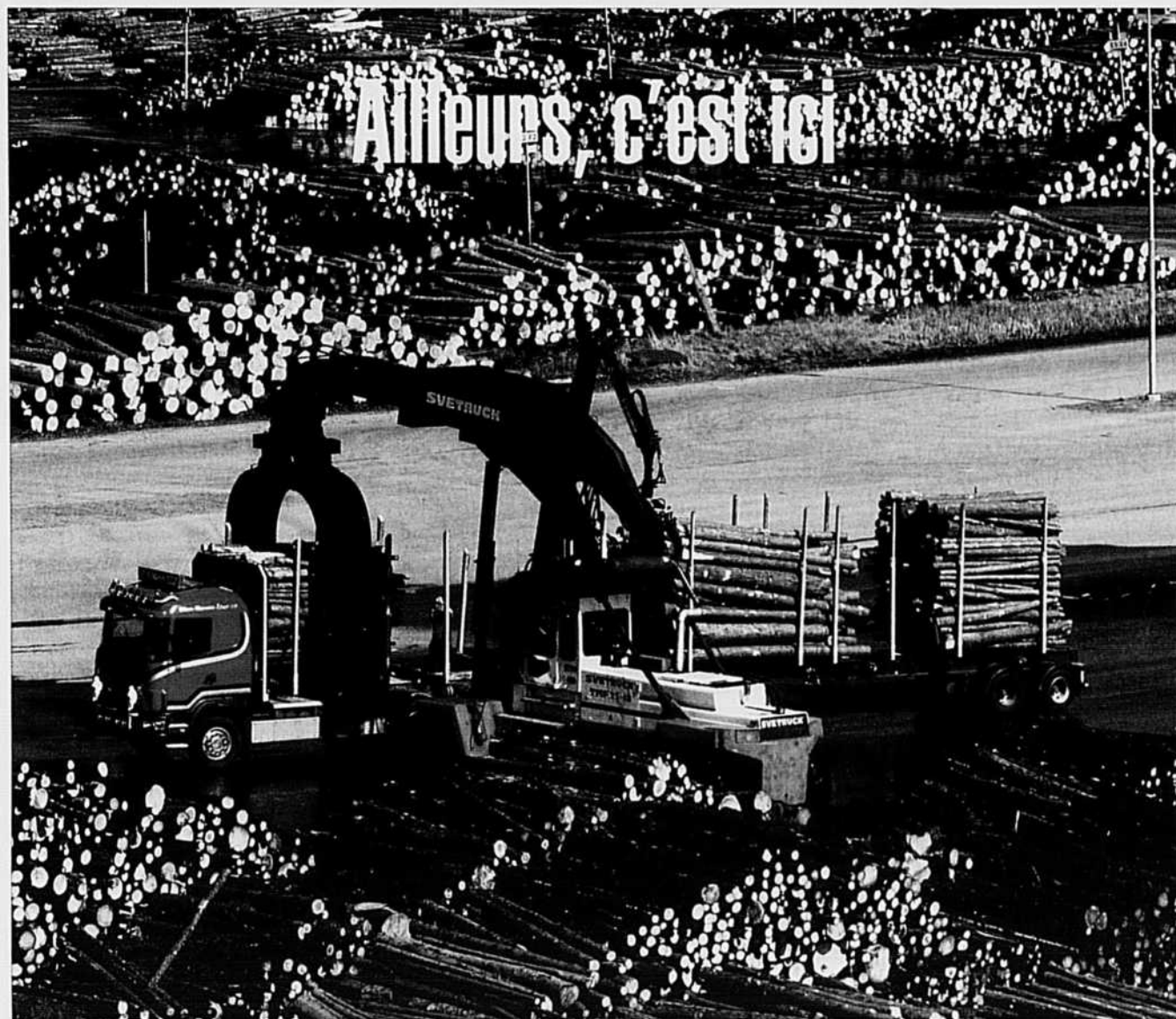
« On est des fiduciaires d'un patrimoine très important et qu'il faut conserver impérativement, déclare-t-elle. Il faut honorer tout l'héritage légué par nos prédécesseurs qui ont trimé fort en forêt, les bûcherons et les défricheurs, tous ceux qui ont fait en sorte que la forêt a acquis ses lettres de noblesse. »

Quand on l'interroge sur le propre héritage qu'elle aimerait léguer à titre de ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau parle d'abord de son gouvernement. Elle aimerait qu'on se rappelle le gouvernement de Jean Charest comme celui qui a pris ses responsabilités. Celui qui a eu le courage de poser des gestes en gestion forestière qu'aucun autre gouvernement n'a osé auparavant. Elle souhaite doter le Québec d'un nouveau régime forestier plus « proactif » et qui pourra traverser le temps en reflétant les valeurs des années 2000.

« Aux Affaires municipales, dit-elle, j'ai fait de la modulation mon cheval de bataille. Les communautés revendiquent une présence gouvernementale modulée en fonction de leur propre réalité. C'est tellement vrai en forêt et le nouveau régime est conçu de cette façon. On ne veut pas écrire toute la recette. Les communautés et les partenaires vont devoir inventer leur propre recette. On veut passer d'un régime basé sur les normes à un régime par objectifs et résultats. Ça prend un régime souple et flexible. Plutôt que d'appliquer des normes, les gens du ministère vont être là pour partager leur expertise. On veut passer d'un état policier à un état partenaire. »

À titre personnel, Nathalie Normandeau entend accorder une priorité à la situation des travailleurs sylvicoles, « les grands oubliés de la forêt ». Elle entend faire une différence dans la vie de ceux qui ont « fait les frais des réformes passées » et à qui la société est redevable pour des forêts bien entretenues et récoltées.

« Je pense à ces pères de famille, illustre-t-elle, qui partent le matin avec leur *canisse* de gaz, dans leur camionnette pas de l'année, on s'entend. Ils font 200 km et reviennent coucher à la maison le soir, ce sont des conditions inacceptables. »



Photos : Association Sodrati/ICN

La gestion active des lots boisés privés est un défi partout dans les pays industrialisés.

Étienne Ouellet

biologiste, finissant en foresterie

Les pays industrialisés qui possèdent un territoire forestier privé font actuellement face à des défis similaires, même si leurs particularités nationales diffèrent du contexte québécois. C'est ce qui ressort d'une analyse produite par la Direction des recherches et politiques agricoles de l'Union des producteurs agricoles.

Le morcellement et la fragmentation du territoire forestier privé, l'augmentation du nombre de propriétaires de lots boisés, l'amélioration du capital forestier et la mobilisation des propriétaires vers des objectifs communs de gestion, telles que la production de bois et la protection de l'environnement, sont des exemples de ces enjeux.

L'évolution du profil des propriétaires explique plusieurs de ces enjeux. Cette évolution est fonction de plusieurs facteurs. L'âge moyen du propriétaire de forêt privée familiale avoisine maintenant 60 ans dans chacun de ces pays, ce qui réduit le niveau de récolte de bois sur leurs lots boisés. La

majorité des propriétaires forestiers retirent un revenu d'appoint de différentes sources. Le revenu global des propriétaires est également en augmentation, ce qui fait en sorte que la part du revenu familial provenant de la forêt est moins critique. Le niveau d'instruction plus élevé fait également apparaître des valeurs et des objectifs de gestion différents. Enfin, de plus en plus de femmes deviennent propriétaires, amenant aussi des valeurs de gestion différentes.

Ces pays travaillent donc chacun de leur côté, à mettre en œuvre des mesures pour mobiliser les propriétaires vers une gestion active de leurs lots boisés, notamment pour assurer l'approvisionnement des usines qui

**C'EST LE MEILLEUR TEMPS POUR ACHETER VOTRE TRACTEUR NEUF
C'EST CHEZ DISTRIBUTIONS PAYEUR QUE VOUS FEREZ VOTRE MEILLEUR INVESTISSEMENT!**

KIOTI

LE FORESTIER #1

MÉTAVIC

**TRACTEUR KIOTI 21 À 90 CV
LE SEUL TRACTEUR COMPACT
CONSTRUIT POUR LA FORESTIERIE**

**CHARGEUSES MÉTAVIC
Fabriquées d'acier de haute qualité
Légères et robustes, portée de 9,5' à 21'**

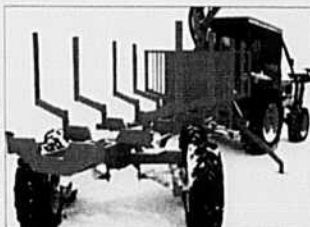


NOUVEAU

**Bras déporté
Nouveau
Pour Tracteur
22 à 40 cv.**

**REMORQUE À
TRACTION ARTICULÉE**

Rotation des tandems
de 50 degrés
Disponible :
Remorque commandée

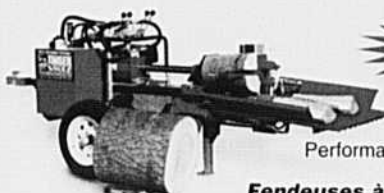


**WHEELER SENIOR
14 000 à
30 000 GVW**



Kelley

Excavateurs
Les petits excavateurs
bâti comme les gros
Profondeur de
creusage 6,5 à 13"



NOUVEAU

13 MODÈLES
Performance, robustesse, flexibilité
**Fendeuses à bois
et processeurs**



**LES TRACTEURS
QUATRE-SAISONS**

16 à 28 forces, 41 à 72" de largeur
• Tondeuse • Arroseur
• Balai rotatif • Arroseur
• Gratte avant • Cabine
• Taille bordure
• Déchaumeuse

GRASS HOPPER

Voire prochaine tondeuse !

**Souffleur gratuit
à l'achat
d'un tracteur neuf !**



**Les Distributions
Payeur
inc.**



BEAR CAT

**LES DÉCHIQUETEURS
QUI ONT DU MORDANT**

• 3,5 à 18"
• PTO
• À moteur
• Stationnaires
• Remorquables

NOUVEAU



SUCCURSALES :

SIÈGE SOCIAL :
5379, rue King Est
Ascot Corner, Qc J0B 1A0
www.payeur.com

Téléphone : 819 821-2015
Fax : 819 820-0490
Sans frais : 1 888 821-2015
Courriel : info@payeur.com

148, rue de la Seigneurie
Laurier Station (Québec)
G0S 1N0
Tél. : 418 728-3293

14100, boul. Curé-Labelle
Mirabel (Québec)
J7J 1L6
Tél. : 450 430-0430

745, 8^e rue Est
La Guadeloupe (Québec)
G0M 1G0
Tél. : 418 459-3124

pourrait être compromis par cette évolution.

Bien que ces pays mettent en œuvre une série de mesures complémentaires, certaines présentent un intérêt particulier :

- **La Finlande** mise beaucoup sur les mesures fiscales pour favoriser la gestion active de ses forêts privées. Par exemple, aucune taxe foncière ne s'applique aux lots boisés supérieurs à deux hectares (aucun bâtiment n'y est permis cependant). De plus, le propriétaire peut déduire de son revenu total toutes les dépenses relatives à l'aménagement forestier et son revenu tiré de l'aménagement forestier est considéré comme un gain en capital et taxé à 28 %. Le bois des premières éclaircies et celui vendu comme source d'énergie ne furent pas imposés en 2006.
- **La Suède** a instauré plusieurs mesures afin de rejoindre davantage les propriétaires forestiers. Un nouveau plan d'aménagement forestier a été instauré et accorde une importance égale à la préservation de l'environnement et à la production de bois. Ces plans sont plus complets et prennent davantage en considération les différents objectifs de gestion des propriétaires forestiers. L'État espère ainsi inciter plus de propriétaires à effectuer une gestion active de leurs lots boisés.
- **L'Autriche** accorde beaucoup d'importance aux services environnementaux rendus par les forêts, particulièrement en milieu alpin afin de réduire les risques



Plus de la moitié du territoire suédois est couverte de forêts exploitables, soit 27 millions d'hectares. La récolte annuelle atteint 85 millions de mètres cubes.

d'avalanches. Les propriétaires de forêts alpines sont tenus par la loi d'aménager leur lot. Or, les coûts d'aménagement dépassent souvent les revenus en milieu alpin. Les bénéficiaires des services environnementaux tels que les commerçants, les compagnies de chemins de fer, le gouvernement (routes, édifices) et les particuliers doivent combler les manques à gagner de ces propriétaires forestiers alpins en soutenant les programmes de subvention.

- Deux mesures aux **États-Unis** attirent l'attention. Premièrement, ils ont effectué beaucoup de recherches pour décrire, comprendre et mieux assister les propriétaires de forêts privées familiales. Deuxièmement, plusieurs États utilisent la taxation afin de mobiliser les propriétaires forestiers et réduire le morcellement et la fragmentation des lots boisés. Les proprié-

taires qui possèdent un plan d'aménagement forestier sont tenus de respecter les recommandations prescrites par le conseiller forestier et de ne pas changer la vocation forestière de leur lot. À défaut de quoi, les propriétaires qui ne respectent par leur plan d'aménagement forestier ou qui changent la vocation forestière de leur lot sont tenus de rembourser une partie des rabais de taxes foncières obtenues pour les années passées, ce qui contribue à maintenir la vocation de ces terres et leur gestion active.

Ces mesures mises en œuvre à l'étranger peuvent servir d'inspiration aux autorités québécoises désireuses de mobiliser un plus grand nombre de propriétaires dans une gestion active de leurs boisés, et ce, tant pour la production de biens forestiers que la livraison de services environnementaux.

TABLEAU SYNTHÈSE DE LA FORÊT PRIVÉE FAMILIALE
(selon les données les plus récentes)

	FINLANDE	SUÈDE	ÉTATS-UNIS	AUTRICHE	QUÉBEC
Proportion de forêt privée familiale	60 %	51 %	59 %	50 %	11 %
Nombre de propriétaires	920 000	335 805	10 000 000	171 000	129 850
Superficie moyenne	27 ha	47 ha	16 ha	22 ha	47 ha
Âge moyen des propriétaires	55 ans	55 ans	60 ans	nd	54 ans
Proportion de femmes propriétaires	26 %	28 %	nd	nd	moins de 10 %
Occupation	43 % retraités 29 % salariés 19 % agriculteurs	54 % salariés 24 % retraités 22 % agriculteurs 12 % autre	38 % salariés 33 % retraités 17 % agriculteurs	majorité agriculteurs	46 % salariés 29 % retraité 13 % agriculteurs 6 % forestiers 6 % autre
Contribution à l'approvisionnement des usines	entre 80 et 85 %	environ 60 %	plus de 50 %	55 %	21 %

Quand toute la famille s'en mêle...

... le travail s'accomplit en un rien de temps !



**Découvrez la nouvelle série 1600,
de plus obtenez 0 % sur 72 mois ou rabais instantané**

Cette nouvelle génération de tracteurs compacts de qualité est le parfait mélange de tout ce que vous souhaitez. Du nouveau style relevé, en passant par l'ergonomie et la fiabilité, sans oublier un entretien commode, sans problème.

Six modèles, de 35 à 60 chevaux-vapeur

quatre choix de transmissions et vingt-deux différentes configurations, cabine en option et une garantie de série de 3 ans ou 2000 heures.

La Série MF1600.

Toute une famille à connaître.

CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MASSEY FERGUSON

AMOS
Agritibi R. H. Inc.

AMQUI
Machinerie J.N.G. Thériault Inc.

COATICOOK
Service agricole de l'Estrie

LAURIER STATION
Faucher & Faucher Laurier Inc.

LÉVIS (Québec)
Benoit Bilodeau Inc.

LOUISEVILLE
Machineries Nordtrac Ltée

MONT-JOLI
Garage Paul-Émile Anctil Ltée

MONT-LAURIER
F. Constantineau Inc.

NAPIERVILLE
Hewitt équipement Ltée

ROUGEMONT
Hewitt équipement Ltée

ŠABREVOIS
Équipements Guillet Inc.

SAINT-ANDRÉ AVELLIN
Garage André Parisien

SAINT-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA
Garage N. Thiboutot Inc.

ST-AUGUSTIN-DE-DESMARES (Québec)
Hewitt équipement Ltée

SAINT-BRUNO (Lac St-Jean)
G. M. D. Inc.

SAINT-CYPRIEN
Alcide Ouellet & Fils Inc.

SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
Groupe Symac, machinerie agricole

SAINT-HYACINTHE
Groupe Symac, machinerie agricole

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN
Machineries Nordtrac Ltée

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
Équipements Yvon Rivard Inc.

SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON
R. Brisebois & Fils Ltée

SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE
Faucher & Faucher Inc.

WARWICK
Champoux machineries Inc.



MASSEY FERGUSON®

www.masseyferguson.com

64^E CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DES CANTONS-DE-L'EST

La forêt méridionale certifiée, porteuse du renouveau forestier



Photos : Association des propriétaires de boisés de la Beauce

Visite d'un lot boisé aménagé selon les règles de l'art, propriété de deux passionnés, Éloi Thibaudeau et Julie Veilleux, au congrès de l'an dernier, en Beauce.

Elsa Vaillancourt

Coordonnatrice des communications, Association forestière des Cantons-de-l'Est

L'Association forestière des Cantons-de-l'Est (AFCE) organise son 64^e Congrès et Salon forestier 2009, qui se tiendra les 15 et 16 octobre à Orford, à l'hôtel Chéribourg. Plus de 300 personnes participent à ce congrès fort convivial : producteurs de bois, propriétaires de lots boisés, industriels de la 1^{re}, 2^e et 3^e transformation et professionnels de la forêt. Comme le mentionne le président de l'AFCE, Pierre Roy : « Il est primordial d'unir nos forces dans ce projet de société que représentent la mise

en valeur de nos forêts et la promotion de l'utilisation du bois pour consolider notre culture forestière encore en développement. L'avenir passe par la certification et l'information véhiculée au congrès de cette année sera l'occasion de se l'approprier et anticiper ce qui s'en vient ». L'AFCE souhaite ainsi mobiliser les propriétaires et l'industrie afin de faire front commun.

Un comité organisateur dynamique vous prépare un événement toujours apprécié. Il est composé de Lise Beauséjour, ing. f., Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, Ken Dubé, ing. f., Groupement forestier coopératif St-François, Sylvain Dulac, ing. f., Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, André Lemire, Compagnie de bois

Lemire, Nicole Montminy, Scierie La Patrie, Bruno Moreau, ing. f. Domtar, Roch Pedneault, Sylvain Rajotte, ing. f., Aménagement forestier et agricole des Sommets inc., Pierre Roy, Portable Winch Co., Daniel Archambault, ing. f., et Elsa Vaillancourt, AFCE.

DES SUJETS STRATÉGIQUES

Parmi les sujets abordés, la certification sera à l'avant-plan. Les consommateurs sont de plus en plus sensibilisés à l'environnement. C'est dans un tel contexte que de plus en plus d'entreprises et de propriétaires forestiers envisagent d'obtenir une certification forestière de façon à pouvoir confirmer

que les arbres qui ont été récoltés ou utilisés par l'industrie proviennent d'une forêt aménagée en respectant les principes du développement durable. Éric Michaud, ing. f., M. Env., de BPH Environnement, firme mandataire de Rainforest Alliance, pour le programme SmartWood, parlera de l'influence de la certification sur les travaux d'aménagement en forêt privée. Il sera accompagné de Jacques Gauvin, ing. f., MBA, directeur Traçabilité environnementale et phytosanitaire, au Québec Wood Export Bureau (Q-Web), qui présentera un programme d'appui à l'obtention d'une chaîne de traçabilité environnementale qui sera sous peu offert à l'industrie des produits du bois. En effet, la certification forestière en elle-même n'est pas tout. Pour que l'entreprise puisse étiqueter ses produits avec le logo confirmant qu'ils sont bel et bien certifiés, il faut qu'elle ait établi une chaîne de traçabilité.

Au programme également, une visite industrielle chez Ramagex, entreprise de fabrication de laine de bois issue de peupliers, une essence de bois abondante et sous-utilisée. De plus, des visites de lots boisés aménagés, tant résineux que feuillus, seront l'occasion de voir sur place des travaux de martelage, d'enrichissement, d'éclaircie et de jardinage, et de poser toutes vos questions aux professionnels du Groupement coopératif forestier St-François et à Benoit Truax, Ph. D., de la Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est.

De plus, nous parlerons de l'importance de la culture de l'utilisation du bois dans la construction avec François Tanguay, directeur de la Coalition BOIS Québec. Des moyens seront présentés pour ralentir la propagation de l'agrile du frêne avec Robert Lavallée, Ph. D., de Ressources naturelles Canada, et Hugo Fréchette, agr., de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Par ailleurs, Gilles Charron, ing., M. Sc. A., directeur général, Centre de productique intégrée du Québec, et président du Réseau Trans-tech, misera sur la culture de l'innovation, un atout primordial pour une industrie du bois prospère. Finalement, l'historien Jean-Pierre Kesteman nous entretiendra sur les débuts de l'industrie papetière en Estrie dans la foulée de la publication de son dernier livre sur ce sujet. Plusieurs ateliers vous seront offerts afin de bien connaître votre GPS avec Gaby Dubuc, Groupe système forêt, d'améliorer votre



Atelier sur le façonnage des bois pour une valeur accrue présenté l'an dernier par Jean Rosa, Bois d'Amérique et Masonite, division IMM, et Yvon Veilleux, Association des propriétaires de boisés de la Beauce.

tronçonnage avec Partenariat innovation forêt et le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, de même que vos techniques de taille et d'entretien de vos arbres, avec Jean Lamontagne, arboriculteur bien connu. Notre salon forestier regroupe plus d'une trentaine d'exposants touchant la sylviculture, la récolte, la transformation, la formation, etc. Plusieurs exposants y seront avec de l'équipement destiné aux opérations

forestières à petite échelle et des démonstrations sont à l'ordre du jour. À noter que l'exposition est accessible à tous gratuitement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur: jeudi 15 octobre, de 17 h à 21 h, et vendredi 16 octobre, de 8 h 30 à 17 h 30. Pour en savoir plus, communiquez avec Elsa Vaillancourt au 819 562-3388 ou congres@afce.qc.ca. Le programme sera également disponible sur Internet : www.afce.qc.ca/congres09.htm

LT40 Hydraulique

PRODUIT JUSQU'À
400 PIEDS-PLANCHE PAR HEURE*

SPÉCIFICATIONS DE PERFORMANCE
Bille - dimensions maximales **
Dia. 36 po (91 cm) x 21 pi (6,4m)
Manutention de la bille : Hydraulique
(chargement, nivellement, immobilisation, rotation)
Avance de la tête de coupe : Système électrique
12 V (0,6 ch)
Position de l'opérateur : Marche ou siège (en option), ou pupitre de commande à distance





NOUVEAU!
AVANCE ÉLECTRIQUE

Venez nous voir:
Journée de l'Érable
à St-Pierre-Baptiste
26 sept. 2009
Salon forestier
ACFE à Orford
16 oct. 2009

LT15

PRODUIT JUSQU'À
125 PIEDS-PLANCHE PAR HEURE*

SPÉCIFICATIONS DE PERFORMANCE
Bille - dimensions maximales **
Dia. 28 po (71cm) x 11 pi (3,3m)
Manutention de la bille : Manuel (tourne-bille)
Avance de la tête de coupe : Système amélioré à manivelle
Position de l'opérateur : Marche



Les lames Wood-Mizer sont disponibles en toutes longueurs, pour toutes marques de scies à ruban.



25 ch à essence avec démarrage électrique

Système de montée/descente, réglage rapide du ratio, assisté par piston pneumatique. Équipement de NOUVEAUX contrôles d'avance et de retour!

LT28

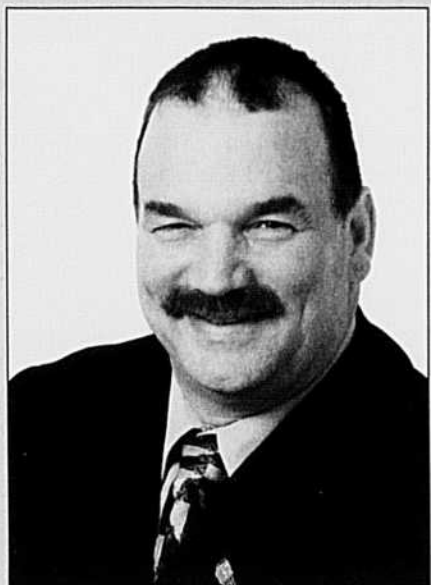
PRODUIT JUSQU'À
200 PIEDS-PLANCHE PAR HEURE*

SPÉCIFICATIONS DE PERFORMANCE
Bille - dimensions maximales **
Dia. 32 po (81cm) x 21pi (6,4m)
Manutention de la bille : Manuel (ensemble LDP, en option)
Avance de la tête de coupe : Manivelle (Dispositif motorisé optionnel)
Position de l'opérateur : Marche

Wood-Mizer
www.woodmizer.ca
1.877.866.0667



L'avenir se prépare cet automne. Serez-vous là?



Serge Beaulieu

Président de la FPAQ

L'automne est un moment privilégié pour faire le point, planifier et préparer l'avenir. Même s'il y a toujours du travail dans les érablières, comme la récolte de bois ou le renouvellement de la tubulure, la saison des sucres 2009 est déjà loin et la période de livraison du sirop s'achève (30 septembre). C'est le temps idéal pour réfléchir, échanger et planifier. Pour cela, la Fédération a besoin des acériculteurs. Les assemblées syndicales de l'automne permettront de discuter des grands enjeux acéricoles. Serez-vous là?

D'entrée de jeu, un bilan de la récolte 2009 s'impose. Avec 109 millions de livres de sirop produit (dont près de 88 millions de livres de vrac inspectées à date), 2009 aura été une année marquante dans l'histoire acéricole du Québec. Heureusement, les contingents supplémentaires et la générosité de Dame Nature permettront de combler les marchés qui ont été développés récemment.

Parlons-en des marchés. Depuis 2002, les acériculteurs ont décidé d'investir massive-

ment dans la recherche et le développement des marchés en se dotant d'une contribution spéciale. Cette contribution est un levier déterminant pour regrouper les efforts de nombreux partenaires. En effet, par exemple, les ministères fédéral et provincial de l'agriculture, La Financière agricole du Québec, le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), les associations d'acériculteurs des autres provinces et de nombreux acheteurs ont mis la main à la pâte pour que l'acériculture se démarque. Ces investissements portent des fruits et l'érable prend une envergure internationale. C'est ainsi que de plus en plus de chercheurs scientifiques, de promoteurs et de gastronomes s'intéressent aux produits de l'érable. Quand on pense à toutes les innovations pour répondre aux nouveaux marchés, aux nombreuses entreprises acéricoles en démarrage, à tous les nouveaux emplois reliés à la production acéricole, on arrive à un seul constat : l'acériculture génère des retombées économiques inestimables chez nous, au Québec. Soyons-en fiers. Devant la vaste gamme des possibilités et les défis à relever, nous aurons encore des choix à faire. Aussi, nous parlerons de la « réserve stratégique » de la Fédération qui est encore pratiquement à sec. Pourtant, nous en avons besoin pour sécuriser et développer les marchés. Rappelons-nous cette réserve impressionnante (60 millions de livres!) qui s'est vendue en trois ou quatre ans. Les efforts de promotion, la discipline des acériculteurs et les conditions climatiques ont suffi à l'épuiser complètement. À l'époque, une étude actuarielle estimait que 25 à 35 millions de livres étaient une cible convenable pour un inventaire stratégique. Maintenant que les marchés sont plus importants et que la capacité de production a augmenté, de combien devrions-nous disposer pour que les aléas climatiques ne nous empêchent pas d'approvisionner les

marchés? Une autre question fondamentale s'impose : comment supporter financièrement cette réserve? En avons-nous les moyens? Il faudra gérer judicieusement les risques dans un contexte qui ne cesse d'évoluer.

De plus, concernant le sirop hors contingent, plusieurs se questionnent. Les nouvelles modalités du règlement sur les contingents permettent que du sirop hors contingent en inventaire (non payé) puisse « compléter » une année de faible production. Concrètement, comment cela se passera-t-il? Faudra-t-il en faire la demande? Selon quelles conditions ce sirop sera-t-il payé? Cet ajustement aura-t-il un impact sur le paiement des autres sirops (intracontingent)? Enfin, le gouvernement québécois modifie sa loi sur les forêts et l'acériculture doit prendre sa place dans le nouveau régime forestier. Saviez-vous que, en 2009, le revenu acéricole à la ferme dépassera le cap des 300 millions... c'est dix fois plus qu'en 1980! La future loi sur l'occupation du territoire forestier doit tenir compte de cette réalité et du potentiel de développement de l'acériculture, ce qui implique des changements aux textes de loi actuellement sur la table à dessin. Par exemple, la cartographie des zones à fort potentiel acéricole en terres publiques doit permettre de bien planifier et de protéger le développement des érablières. De plus, le projet de loi doit s'appuyer sur l'organisation collective de la mise en marché du sirop d'érable. Finalement, dans un contexte de régionalisation des décisions relatives à la forêt, le lien entre la FPAQ et le ministère des Ressources naturelles (MRNFQ) est crucial pour assurer, notamment, la cohérence entre l'émission de contingents acéricoles et des permis d'exploitation d'érablières sur les terres de l'État.

Bref, nous avons du pain sur la planche. C'est donc un rendez-vous aux les assemblées syndicales d'automne.



Simon Trépanier

Ing. f., directeur adjoint de la FPAQ

PAIEMENTS ET AVANCES AUX PRODUCTEURS

Au moment d'écrire ces lignes, plus de 4100 producteurs participent au programme d'avances financières de la FPAQ. Ce programme, combiné au paiement du 15 juillet, a permis de verser 160,5 M\$ aux acériculteurs. Le gouvernement fédéral assume les intérêts du premier 100 000 \$ d'avances par entreprise et la FPAQ assume tous les intérêts des montants dépassant ce 100 000 \$. Plus tard en décembre, une troisième avance sera versée de sorte que le montant avancé atteindra jusqu'à 90 % de la valeur des sirops livrés sous contingent. Rappelons que le programme de paiement anticipé administré par la Fédération se divise en quatre versements : avance à l'entaille, avance au classement, avance complémentaire de décembre et paiement final en mars de l'année suivante.

Les producteurs qui ne participent pas au programme d'avances financières seront payés comme par les années passées selon les ventes de sirop réalisées, et ce, aux trois dates suivantes : le 15 juillet 2009, le 15 novembre 2009 et le 15 mars 2010.

FIN DE LA PÉRIODE DE LIVRAISON DU SIROP D'ÉRABLE : 30 SEPTEMBRE 2009

Conformément à l'article 1.01 de la Convention de mise en marché du sirop d'érable 2009 et 2010, la *période de livraison aux acheteurs autorisés* se terminera le 30 septembre 2009. Après cette date, les producteurs devront expédier leur sirop d'érable sous contingent et hors contingent **exclusivement** à l'entrepôt de la FPAQ à Saint-Antoine-de-Tilly. Par contre, s'ils livrent après le 30 septembre, les producteurs devront assumer des frais supplémentaires de mise en marché de 0,10 \$ la livre tel que stipulé au Règlement sur l'agence de vente des producteurs acéricoles. C'est pourquoi la FPAQ invite fortement les producteurs à livrer leur sirop **avant** cette date à un acheteur autorisé ou à l'entrepôt de la FPAQ. Pour livrer aux entrepôts de la FPAQ, veuillez communiquer avec la Fédération au 450 679-7021, poste 8266.

NOUVEAUX PRODUCTEURS EN TERRES PUBLIQUES POUR 2010-2011

D'ici le printemps 2011, 327 000 nouvelles entailles s'installeront en terres publiques et le contingent correspondant sera éventuellement émis par la FPAQ. Ceci représente environ 25 nouvelles entreprises en démarrage. Elles ont participé au processus conclu avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNFQ), qui comprenait le dépôt de leur demande de projet au Ministère (ou aux MRC concernées) l'été dernier. Le volume supplémentaire de contingents qui sera émis n'est pas nouveau en soi, car il était déjà planifié. Ainsi, lors de l'émission de contingents supplémentaires de septembre 2008, aucune demande de démarrage en terres publiques n'était alors acceptée, car les superficies gérées par le MRNFQ n'étaient pas encore prêtes. Par contre, après plusieurs mois de travail, ces nouvelles superficies sont aujourd'hui

disponibles. Les 25 nouveaux producteurs ont jusqu'au printemps 2011 pour mettre en production leurs érablières.

SIROP HORS CONTINGENT

Le saviez-vous? Les producteurs qui connaissent une petite récolte (verglas, conditions climatiques défavorables, etc.) peuvent demander que leur sirop hors contingent en inventaire soit considéré comme du sirop de la récolte courante afin de compléter leur contingent. Jusqu'à 20 % du contingent pourra être « sorti des inventaires de hors contingent » pour être payé comme du sirop de l'année pour l'année récolte 2010. Mais pour ce faire, les producteurs doivent avoir livré du sirop hors contingent en 2009... Avez-vous livré votre hors contingent? De plus, rappelez-vous que les frais de conditionnement et de pasteurisation du sirop hors contingent qui sera livré à l'agence de vente seront assumés par l'agence, si nécessaire.



Photo : Michel Beaumoyr



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'INFORMATION ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES DES SYNDICATS RÉGIONAUX

Tous les producteurs acéricoles sont conviés à leur assemblée régionale. C'est le moment idéal de discuter des enjeux de l'heure en acériculture. C'est aussi l'occasion de rencontrer les membres du conseil d'administration des syndicats de chacune des régions. Voici les dates retenues pour ces rencontres

Syndicat régional	Personne-ressource	Téléphone	Date
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	Mylène Gagnon	418 723-2424	18 septembre Centre communautaire Notre-Dame-du-Lac
Beauce	Alain Roy	418 228-5588	21 septembre Hôtel Le Georgesville Saint-Georges
Centre-du-Québec	Ghislain Leblond	819 697-2922	13 octobre Érablière La Pente Douce Notre-Dame du Bon-Conseil
Côte-du-Sud	Isabelle Desrosiers	418 856-3044	6 octobre Centre Rousseau Saint-Jean-Port-Joli
Estrie	Robert Trudeau	819 346-8905	7 octobre Salle des loisirs Guy-Veilleux Cookshire
Lanaudière	Nathalie Michaud	450 753-7486	17 septembre Club de golf de Montcalm Saint-Liguori
Mauricie	Alexandre Tourigny	819 378-4033	30 septembre Érablière Claude et Yolande Cossette Saint-Narcisse
Outaouais-Laurentides	Luc Fuoco	450 472-0440	22 septembre Salle municipale de Brébeuf Brébeuf
Québec	Nadia Forget	418 872-0770	7 octobre Érablière du Cap Saint-Nicolas
Saint-Hyacinthe	André Young	450 774-9154	1er octobre Salle Châtelaine Sainte-Hyacinthe
Saint-Jean-Valleyfield	Sébastien Guy	450 454-5115	5 octobre Érablière Hermine Havelock

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec à Rimouski : 29 octobre 2009. Demi-journée de conférences : 28 octobre 2009.





Plastiques

Anchor

Plastics Inc./Ltd.

Solution 35

Baril

85 \$

Éviter la hausse prochaine du prix de nos barils en achetant avant le 30 novembre 2009 au prix de la saison dernière.

730, Saint-Étienne, L'Assomption,
Québec J5W 1Z1

1 800 964-9771 ext. 25

450 589-5627

Information@anchorplastics.qc.ca

www.anchorplastics.qc.ca

CARACTÉRISTIQUES

- Aucun espace d'air au remplissage
- Se vide complètement
- Nettoyage extérieur + intérieur très facile
- Ne bosse pas
- Ne rouille pas
- Viabilité supérieure
- Insensible à la lumière
- Se manipule facilement
- S'empile jusqu'à 6 barils de haut
- Fabriqué en PEHD approuvé alimentaire
- Recyclable à 100%
- Possède 2 ouvertures de 2.5" standard
- Format de 35 gallons + 45 gallons impériaux
- Prix très compétitifs
- Fabriqué au Québec

Consigne de
10 \$ sur
retour de barils.

Solution 45

Baril

90 \$



Promotion du sirop d'érable canadien aux États-Unis

Johannie Coiteux

Agente de promotion et de communication FPAQ

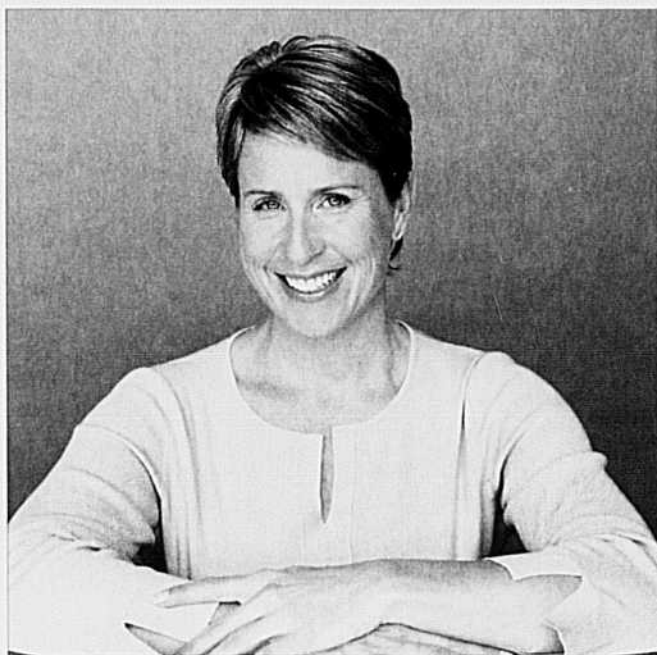
Depuis le début de l'année 2009, la FPAQ, en collaboration avec une agence de relations publiques new-yorkaise, met en place un plan de relations publiques afin de mieux faire connaître l'érable aux consommateurs des États-Unis. Les bénéfices santé de l'érable, sa polyvalence et son bon goût sont mis de l'avant... puisque notre sucre national n'a pas son pareil lorsqu'on le compare au sirop de maïs!

En plus d'un nouveau site Internet, la FPAQ a fait appel aux services de Kathleen Daelemans, chef et auteure connue aux États-Unis, afin d'être la porte-parole de l'érable chez nos voisins du Sud. Cette dernière s'est notamment fait connaître grâce à son livre *Getting Thin and Loving Food*, en plus d'apparitions sporadiques à l'émission *The Today Show*. De plus, une panoplie d'outils de promotion générique tels que le *Family Features* (recettes et informations nutritionnelles sur l'érable) et le *Satellite Media Tour* (tournée de presse par satellite avec la porte-parole) ont été lancés ces derniers mois afin d'informer les consommateurs sur les bons côtés du sirop d'érable. Tous ces efforts portent fruit. Ainsi, un certain nombre de retombées indirectes ont déjà été répertoriées telles que l'intégration de l'érable à l'un des segments du *Today Show* d'août dernier!

NOUVEAU SITE INTERNET ÉTATS-UNIEN POUR PROMOUVOIR L'ÉRABLE CANADIEN

Informations nutritionnelles, recettes, kit de presse, conseils et blog mensuel de la chef Kathleen Daelemans : voilà autant d'éléments que les consommateurs des États-Unis pourront retrouver sur le site www.purecanadamaple.com. Il s'agit d'un nouveau site Internet spécifiquement consacré à faire connaître la magie des produits d'érable canadiens aux gens du pays de l'Oncle Sam. Le sirop d'érable, c'est bien, mais quand il vient du Canada, c'est encore mieux! Ce site vise, entre autres, à faire connaître les bénéfices santé de l'érable, en plus de donner des idées sur son utilisation.

On y retrouve également les coordonnées des quelque 20 bars de New York qui ont participé à la promotion « Maple Rocks ». Imaginez : des cocktails à base de sirop d'érable canadien étaient servis durant un mois. Quelle belle façon de mettre l'érable en valeur et de le faire connaître à tous. Cela a été possible grâce à l'initiative de l'agence de relations publiques de la FPAQ.



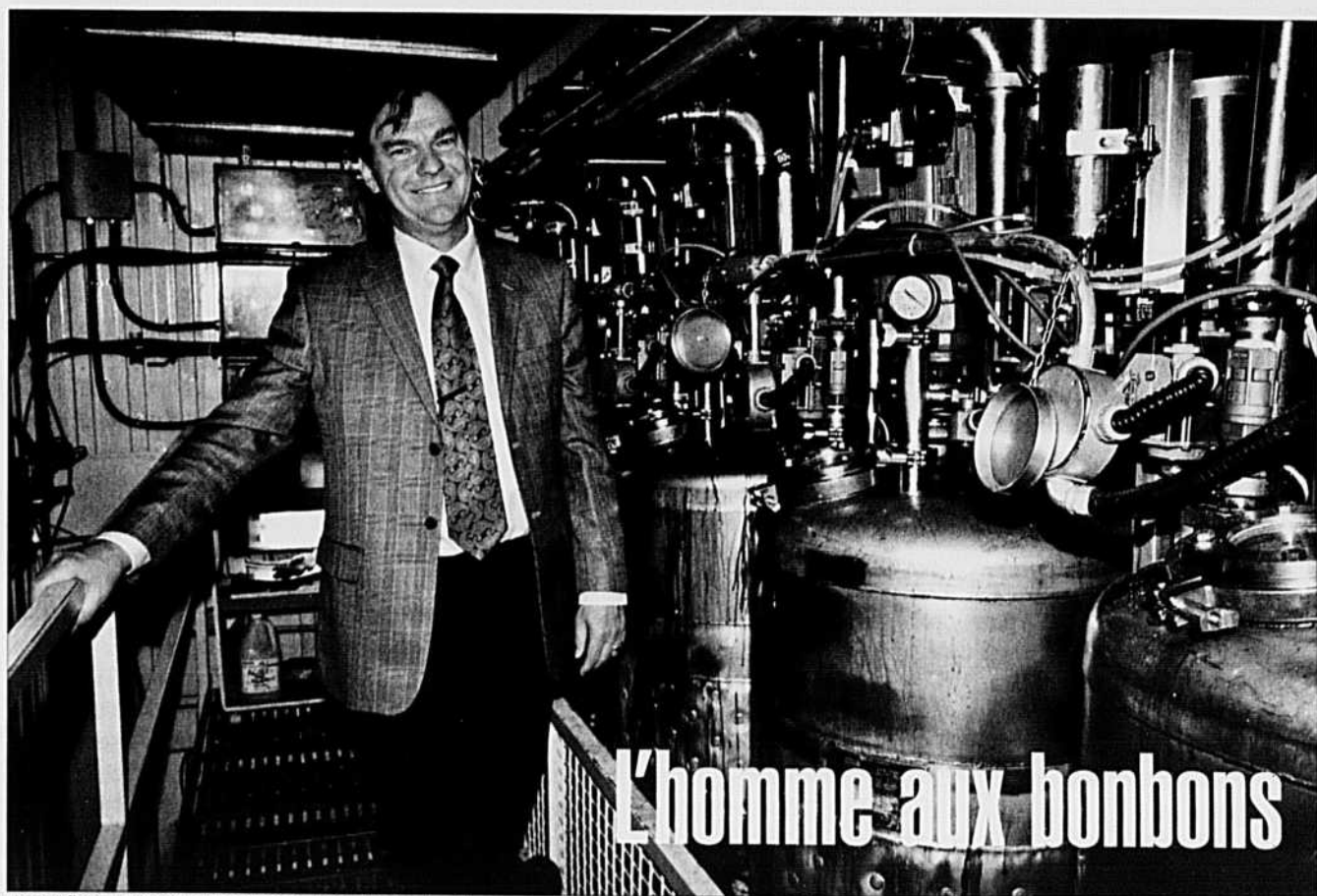
La chef, Kathleen Daelemans

DEUXIÈME CONCOURS DE LA ROUTE DE L'ÉRABLE

Un plat et des idées mijotés

Pour une deuxième année consécutive, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec lance un concours culinaire destiné aux Créatifs de l'érable. Réalisée avec l'appui financier de La Financière agricole du Québec, l'édition 2009 du concours vise à récompenser le meilleur mijoté à l'érable créé par l'un des membres de la *Route de l'érable*. Le concours s'adresse plus particulièrement aux Créatifs de l'érable spécialisés dans la création de plats et de mets salés, comme les chefs et cuisiniers de restaurant, d'auberge, de bistro et de service de traiteur ainsi que d'épicerie fine et de boulangerie offrant des plats prêts à manger.

Le jury dévoilera les noms des trois gagnants à l'automne 2009. Le grand gagnant se verra offrir un stage de cinq jours, à effectuer en 2010, au fameux restaurant de Lyon *Daniel et Denise*, propriété du chef Joseph Viola, qui agit également à titre de jury dans ce concours. Ce prix inclut le transport, l'hébergement et les repas. Deux autres prix seront également octroyés et une bourse en argent sera remise aux gagnants. Plus d'information est disponible sur le site www.laroutedelerable.ca.



L'homme aux bonbons

Photos : Béatrice Sallas

Le confiseur Robert Richard produit 99 % des bonbons et suçons au sirop d'érable québécois.

Martine Giguère

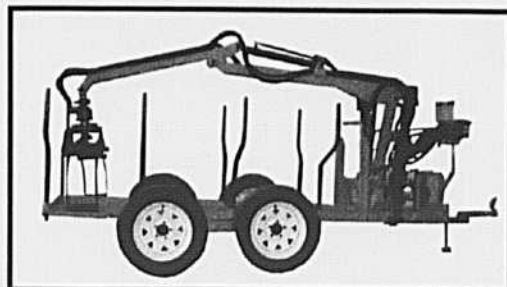
Pour les nostalgiques des bonbons comme ceux du bon vieux temps, il y a Les Bonbons Richard.

La confiserie trifluvienne produit des sucres d'orge et 99 % des bonbons et des suçons au sirop d'érable québécois.

C'est un Robert Richard souriant en complet-cravate qui nous accueille. Il souligne que cette tenue vestimentaire, il ne la porte que rarement. Mais depuis quelques mois, il négocie des contrats, notamment au Japon, et il prépare un voyage en Chine pour y

CHARGEUSE à BOIS

VTT et Tracteur



- > Longueur de charge: 8 pieds
- > Capacité de levage: 500 lb / portée maximale
1000 lb / portée à 4 pieds
- > Grappin: Ouverture 30 pouces
Fermeture jusqu'à 3 pouces
Rotation continue
- > Unité de puissance: Moteur Lifan 5.5 hp
Pompe prise directe,
volume calibré
Contrôles standards
- > Tandem coulissant pour bois de 4 à 12 pieds
- > Conçue en Beauce

strategik

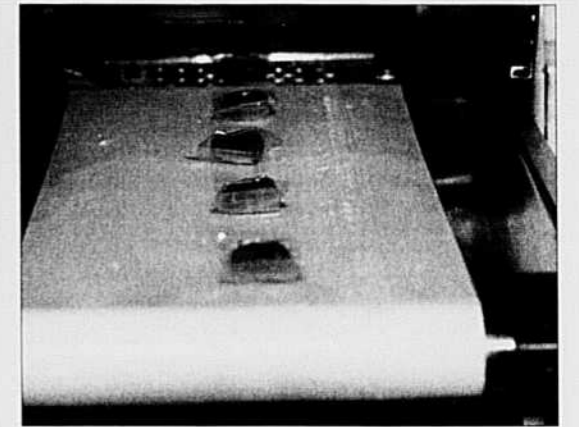
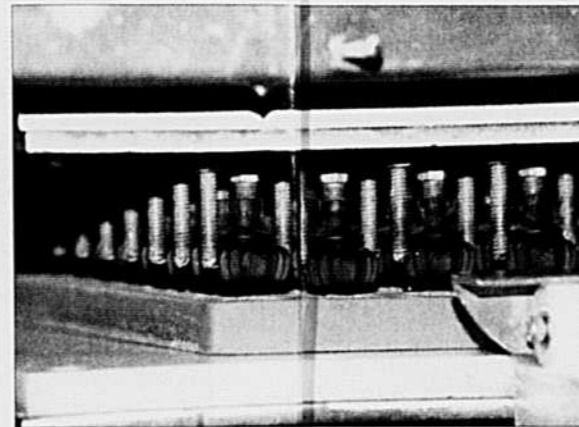
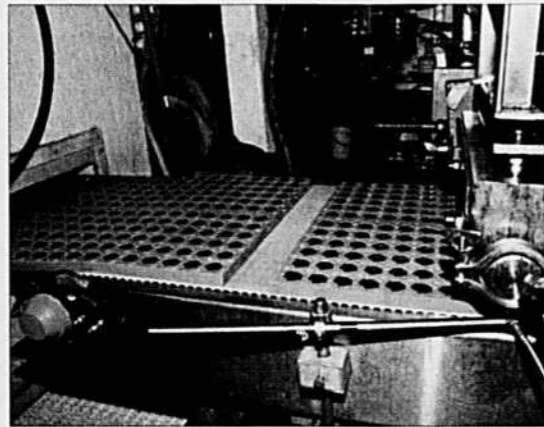
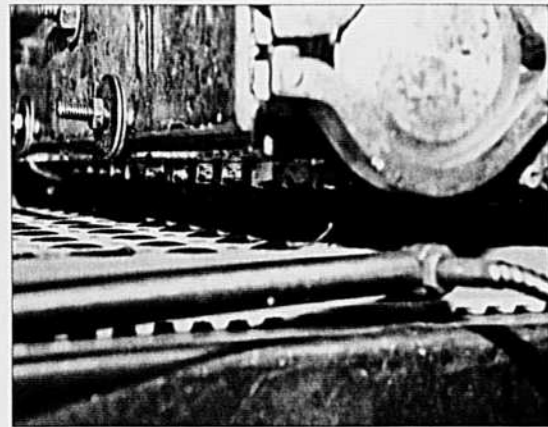
500, 87e rue
St-Georges-de-Beauce
(Québec) G5Y 7L9

***6899.00\$**

*5999.00\$ Prix "Membre"

Pour nous joindre:

418 228-1262



La recette de bonbon est versée dans de petits moules. Une fois bien remplis, les moules sont dirigés vers la station de démoulage sur des tapis roulants.

Les bonbons sont ensuite démoulés par succion d'air puis ensachés individuellement.

magasiner des équipements, mais aussi pour présenter ses produits. « Habituellement, je porte des vêtements de travail et je mets la main à la pâte », précise-t-il. Car c'est le président de la Confiserie BBR inc., fabricant des bonbons et des suçons de marque Les Bonbons Richard, qui a conçu, assemblé, programmé les automates et autres équipements de la ligne de production, en plus d'avoir développé toutes les recettes. Robert Richard, c'est l'homme derrière les bonbons.

HISTOIRE DE BONBONS

« Nous étions 16 enfants alors, mon père avait développé comme à côté une petite entreprise de fabrication artisanale de bonbons, relate Robert Richard. Ainsi de 1956 à 1976, et ce, tous les week-ends, nous emballions des bonbons un à un, pendant que mon père partait les vendre sur la route. » Malgré son passé, rien ne destinait

Robert Richard à reprendre un jour la fabrication de bonbons, car après un an à l'université en génie mécanique, il décroche un emploi dans le domaine de l'électronique. Mais un jour, une de ses sœurs décide de se lancer dans la fabrication artisanale de bonbons à Saint-Louis-de-France. « L'entreprise n'est finalement pas rentable, alors en 1993, je rachète tous les équipements et je décide de me lancer dans l'aventure », se rappelle-t-il.

Aujourd'hui, l'entreprise produit des milliers de bonbons sans sucre, de sucres d'orge, de bonbons et de suçons au sirop d'érable. La ligne de production est flexible; on y produit tous les types de bonbons, tous avec des recettes, des temps de cuisson et des spécifications différentes. « Nous produisons 20 saveurs de bonbons sans sucre et 15 saveurs de sucres d'orge. Il y a huit ans, j'ai ajouté deux recettes de bonbons au sirop d'érable : une à 41 % et l'autre à 63 % de

sirop », souligne-t-il.

Lors de la visite de l'usine de production, Robert Richard décrit en détail le travail de chaque appareil. Aujourd'hui, des employés s'affairent à emballer des suçons à l'érable. « J'ai voulu un emballage haut de gamme pour les suçons, explique M. Richard. J'ai fait fabriquer cet appareil en Allemagne. » L'emballage ressemble à celui que l'on retrouve aujourd'hui pour les gommes à mâcher, mais qui au départ était utilisé dans le domaine pharmaceutique, pour l'emballage de gélules. « Avant, il fallait apposer manuellement les étiquettes à l'arrière des suçons. Un long travail, souligne-t-il. J'ai donc fait fabriquer un appareil par l'entreprise Richelin de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui colle les étiquettes automatiquement. » L'appareil a un œil magique et entre 8000 et 9000 étiquettes peuvent être collées à l'heure. Un peu plus loin, des recettes de bonbons à l'érable cuisent. « J'ai créé ces

autocuseurs de A à Z », indique-t-il. Le matériel utilisé pour fabriquer les moules est aussi une réalisation de Robert Richard. À la sortie de l'autocuseur, les plateaux de bonbons voyagent sur des tapis et se dirigent à la station de démoulage. « Jusqu'à tout récemment, le démoulage des bonbons était manuel. Aujourd'hui, il se fait à l'aide d'un appareil de succion d'air », mentionne-t-il. D'autres employés voient à l'emballage des bonbons. Un appareil ensache individuellement de 900 à 1000 bonbons à la minute.

Aujourd'hui, la chaîne est presque entièrement automatisée. Robert Richard a acheté un robot et il ne reste plus qu'à le programmer (ce qui prendra environ trois mois) et à l'installer. Et pour ceux qui croient que les robots font perdre des emplois, ce dernier n'en croit pas un mot. « Actuellement, les bâtons des suçons sont déposés à la main dans les moules. C'est un travail extrême-

ment difficile pour les employés et il faut arrêter la production après quatre heures (production de 30 000 suçons) », dit-il.

FORCE DES PME

« Une force des PME, c'est leur capacité à bouger rapidement, notamment lorsque l'on trouve un marché niche », mentionne Robert Richard. Par exemple, il a travaillé sur un projet pilote de bonbons. En trois semaines, il a dessiné et fabriqué de nouveaux moules de bonbons, et ces derniers ont aussi passé plusieurs tests de qualité (conservation à l'humidité, la chaleur, etc.). Si ce n'était de cette grande flexibilité et de l'ingéniosité de Robert Richard, il n'aurait pu décrocher un tel contrat. De plus, M. Richard s'est récemment associé avec Gilles Plasse, un expert dans le développement d'équipements; et de nouveaux projets sont déjà sur la table à dessin. « En fait, malgré la récession, notre entreprise est en

pleine croissance. C'est une belle récompense pour tous les efforts mis dans l'entreprise », précise-t-il. Dans les semaines à venir, des investissements de 1,5 million seront faits et on prévoit la fabrication de produits d'érable tels que des tartinades, fondants et glaçages. Le nombre d'employés devrait aussi augmenter de 10 % en un an. On procède actuellement à l'embauche d'une technicienne en contrôle de qualité et à un employé qui fera la maintenance des appareils.

PRÈS DE 99 % BONBONS RICHARD

C'est près de 99 % des bonbons à l'érable qui sont produits par les Bonbons Richard. « La clientèle est variée, explique M. Richard. Par exemple, nous comptons parmi nos clients Citadelle et Érablière Turkey Hill pour lesquels nous produisons des bonbons et suçons, et de qui nous achetons aussi

Poteaux, fils et accessoires à basse et haute tension

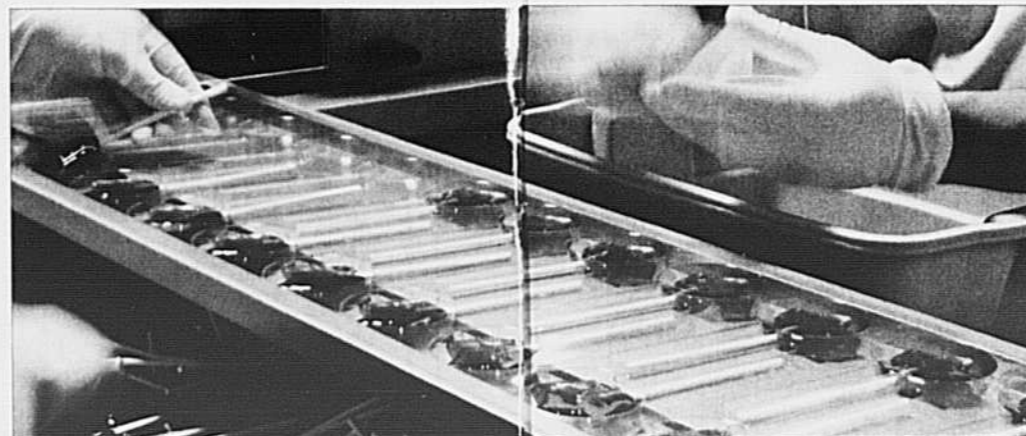


J.M. POMERLEAU INC.

Vente et installation de matériel électrique neuf et recyclé
110, 1^{re} Avenue, Saint-Martin, Qc, G0M 1B0

418 382-5392

www.jmpomerleau.com



« Actuellement, les bâtons des suçons sont déposés à la main dans les moules, c'est un travail extrêmement difficile pour les employés et il faut arrêter la production après quatre heures [production de 30 000 suçons] », dit-il.

BANC DE SCIE MOBILE POUR VTT

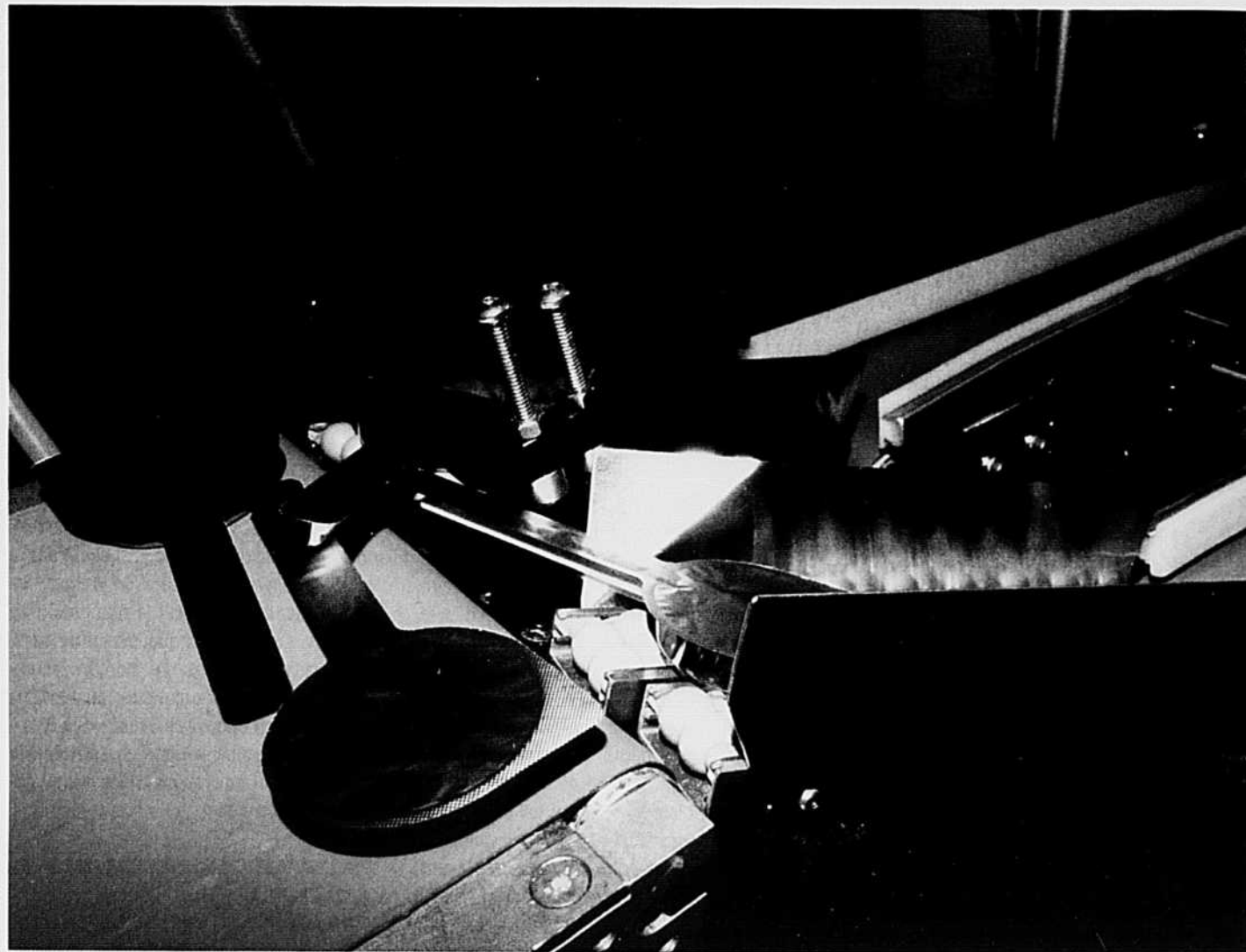
SPÉCIALEMENT CONÇU
POUR LA DÉCOUPE
DE BOIS DE CHAUFFAGE
OU DE CROÛTE.

Position de travail agréable
Lame au carbure d'une grande
durabilité!

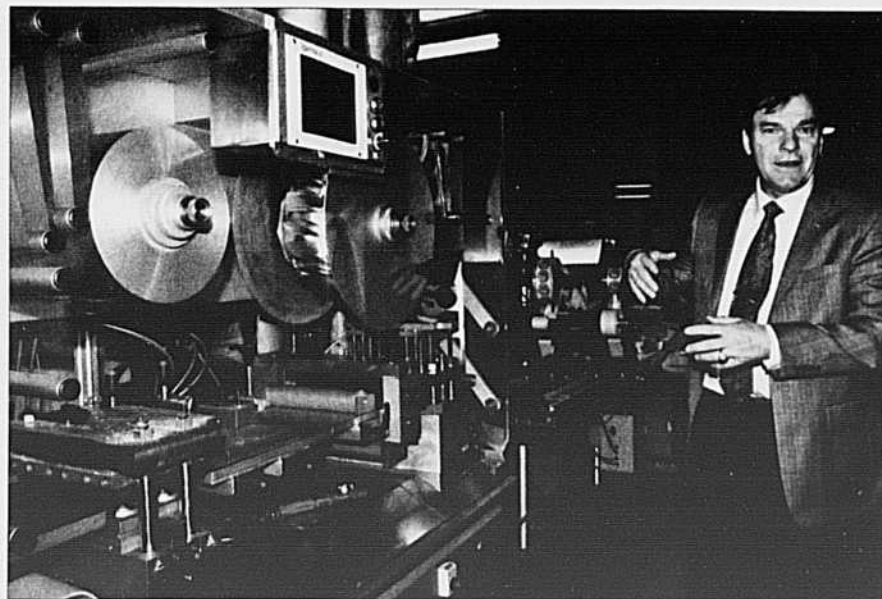


AgriMetal

Visionnez-le en action à www.agrimetal.com
1-888-398-6883 poste 222

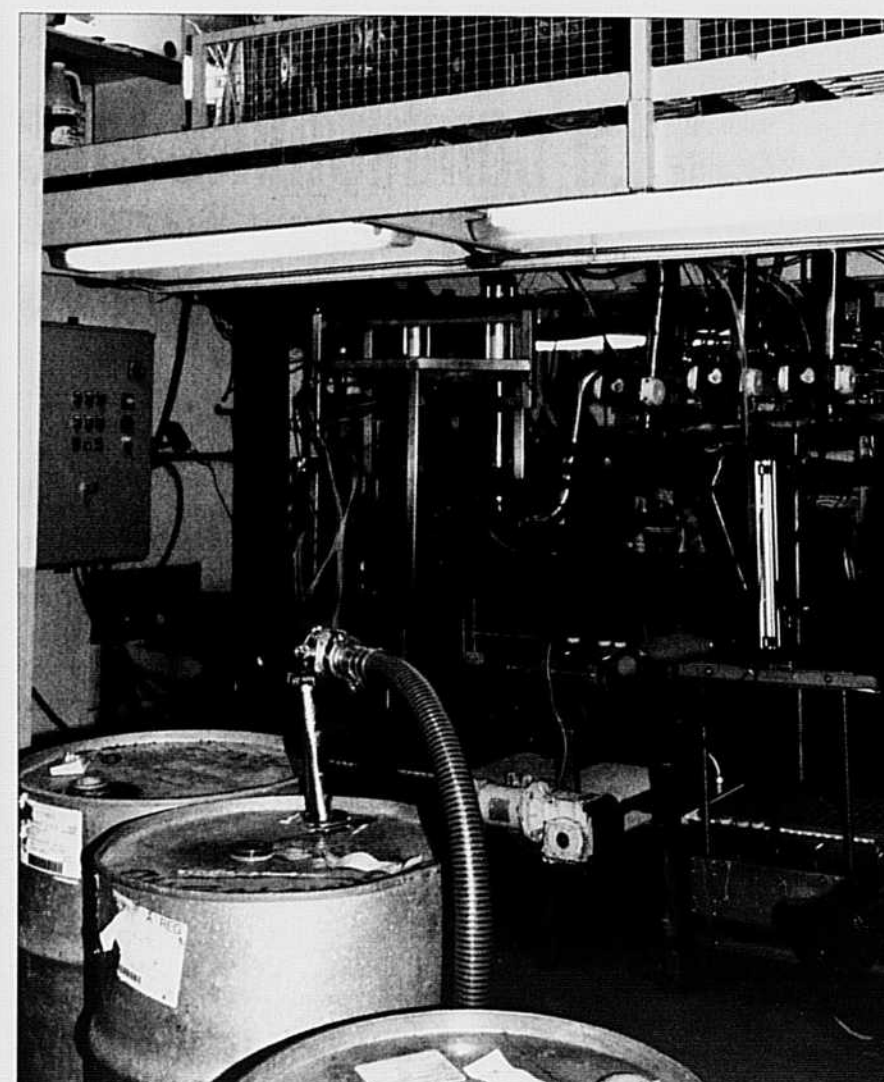


Robert Richard a prévu ajouter une deuxième ligne de production d'ici quelques mois, ainsi c'est plus d'un million de suçons qui seront produits par mois. L'entreprise transforme présentement 400 barils de sirop par année, avec le projet d'expansion, on compte acheter 1000 barils annuellement.



notre matière première. D'autres ne sont que des fournisseurs, comme Sucrebec. » Tout l'approvisionnement en sirop provient d'acheteurs autorisés.

« Jusqu'en 2008, l'approvisionnement n'avait jamais été difficile », souligne M. Richard. Le confiseur doit acheter du sirop ambré pour maintenir une constance dans la couleur de ses bonbons et ses suçons. « Une denrée rare en 2009, déclare Robert Richard. Au lieu d'acheter au fur à mesure, nous avons stocké des centaines de barils de sirop. » Cette rareté et l'augmentation du prix du sirop forcent aussi le confiseur à se concentrer sur une seule de ces deux recettes de suçons, celle qui contient 41 % de sirop. En 2009, Robert Richard achètera 400 barils de sirop. « Présentement, il n'y a qu'une seule ligne de production. Avec le



projet d'installation de la deuxième ligne, les besoins en sirop seront de 600 barils supplémentaires, pour un total de 1000 barils par an. L'ajout d'une deuxième ligne permettra la production d'un million de suçons de plus par mois », indique-t-il.

Robert Richard distribue ses produits un peu partout, par exemple en France, à Vancouver, au Vermont et à Dubaï. « Hier, deux palettes de suçons (12 000 suçons) ont pris la route du Japon, et je suis fort optimiste, car je propose un produit de qua-

lité dans un emballage de luxe », affirme-t-il. La production de bonbons et de suçons à l'érable a le vent dans les voiles. Et selon M. Richard ce n'est qu'un début, car d'autres produits seront bientôt sur le marché.

CARTES PROFESSIONNELLES

Recherche terres à bois matures 300 acres et plus

Région

- Centre du Québec
- Montérégie
- Outaouais
- Lanaudière
- L'Estrie



Autorisé à exercer
à travers la province
de Québec

FRANCE BEAUSOLEIL
agent immobilier affilié

Tél. : 450 779-9933

francebeausoleil.com
Groupe Sutton-avantage, courtier immobilier

AGRICULTEURS, achetez directement du manufacturier votre revêtement métallique sur mesure dans un délai de 36 heures

Tôle galvanisée ou prépeinte

Nous avons aussi
du revêtement intérieur
de PVC.

Grand choix de couleurs

Maximum de résistance

TÔLE
Vigneault
Inc.



Sans frais : 1 888 428-9921 • Télécopieur : 418 428-4545
info@tolevigneault.com • www.tolevigneault.com • 2470, route 165, Saint-Ferdinand QC



La conductivité électrique du sirop d'érable

Alfa Arzate

Ing., Ph. D., chercheur au Centre ACER

Une des propriétés caractérisant le sirop d'érable est sa conductivité électrique. La mesure de cette propriété donne une indication rapide de l'authenticité du sirop d'érable, c'est-à-dire de sa pureté. Par définition, le sirop d'érable doit être obtenu exclusivement par un procédé de concentration de la sève d'érable. Aucun sucre étranger ne doit donc être ajouté durant sa production. Des valeurs de référence pour la conductivité électrique ont été établies dans le règlement des producteurs acéricoles sur les normes de qualité et le classement. Si la conductivité électrique du sirop d'érable est inférieure ou supérieure aux limites établies, une analyse chimique poussée doit être effectuée afin de déterminer que le sirop d'érable ne contient pas de composants étrangers.

LA CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE

La conductivité électrique est une mesure de la charge totale en ions (particules électriquement chargées) contenus dans une solution à base d'eau. Elle mesure donc la capacité d'une telle solution de conduire le courant électrique. Il s'agit d'une propriété qui dépend fortement de la nature des particules chargées présentes dans une solution, de leur concentration et de la température de la solution. À titre d'exemple, la conductivité électrique pour l'eau ultrapure est 0,055 $\mu\text{S}/\text{cm}$ tandis que celle de l'eau potable est de 100 à 1000 $\mu\text{S}/\text{cm}$ et celle de l'eau de mer est de 53 000 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à 25 °C. Dans le cas du sirop d'érable, la conductivité électrique dépend donc de sa teneur en sels

minéraux et organiques (principalement, potassium et calcium), en acides organiques, en acides aminés, etc. Certains de ces composés sont inhérents à la sève d'érable et d'autres se développent pendant la transformation de cette dernière. Par contre, le saccharose, composé principal du sirop d'érable, dissous dans de l'eau engendre dans celle-ci des molécules électriquement neutres, c'est-à-dire des molécules qui ne conduisent pas le courant électrique.

LA CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE DE DIFFÉRENTS SIROPS SUCRANTS

À titre d'exemple, la valeur de la conductivité électrique de différents sirops sucrants commerciaux est présentée au tableau 1, ainsi que celle d'un sirop d'érable commercial. Ces résultats montrent que les solutions de sirop de table et de sirop de maïs clair ont une conductivité électrique à peu près du même ordre de grandeur de celle de la solution de sirop d'érable. Ils ont cependant des valeurs de pH plutôt acides. Les solutions de mélasse de canne et de sirop d'agave ont une conductivité électrique nettement au-delà de cet ordre de grandeur.

L'EFFET DE LA TEMPÉRATURE SUR LA CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE

Les mesures de conductivité électrique sont très sensibles aux variations de température de la solution testée. Une élévation de la température conduit à une augmentation de la conductivité électrique. Il convient donc de tenir compte de la température de la solution dans les mesures de conductivité électrique. En général, la conductivité électrique varie de façon directement proportionnelle à la température.

ÉVOLUTION DE LA CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE

Au fur et à mesure que la sève d'érable se transforme en sirop, elle voit sa conductivité électrique évoluer. La figure 1 illustre la relation entre la conductivité électrique et la teneur en solides solubles mesurées pour différents échantillons de sève d'érable collectés tout au long du procédé de production du sirop d'érable. La courbe obtenue a une allure de « cloche ». Des phénomènes physiques et chimiques (augmentation de la concentration de saccharose, augmentation de la viscosité de la solution, formation ou disparition de particules chargées, etc.)

TABLEAU 1 - VALEUR DE LA CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE DE DIFFÉRENTS SIROPS SUCRANTS COMMERCIAUX DILUÉS À 25 °BRIX

Type de sirop sucrant	Conductivité électrique	pH
	$\mu\text{S}/\text{cm}$	(-)
Sirop d'érable	1499	7,91
Sirop de table	829	4,74
Sirop de maïs clair	851	3,83
Mélasse de canne	10 160	5,23
Sirop d'agave brut	94	3,68

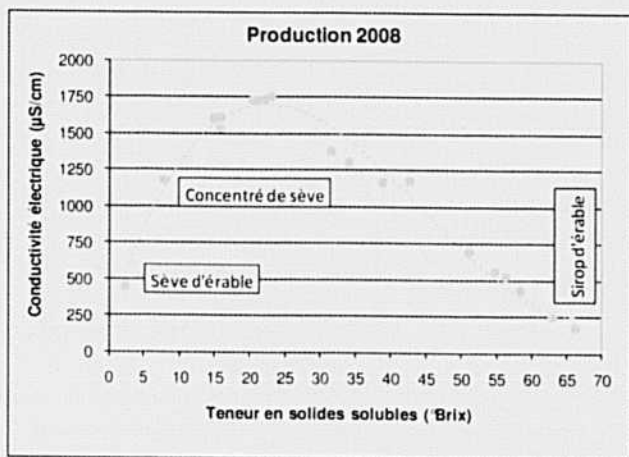


Figure 1 : Suivi de la conductivité électrique en fonction de la teneur en solides solubles mesurée à 25 ± 1 °C tout au long du procédé de transformation de la sève d'érable pour l'année 2008.

ayant lieu pendant la transformation sont à la base de ces changements, typiques des solutions concentrées, visqueuses et ayant une teneur en sucre élevée.

La conductivité électrique varie en fonction du niveau de la concen-

tration de la sève d'érable. À titre d'exemple, le suivi de la conductivité électrique pour la transformation industrielle d'une sève d'érable ayant une conductivité électrique initiale de $453 \mu\text{S}/\text{cm}$ est présenté à la figure 1. Le concentré de sève produit lors de la concentration partielle de la sève d'érable a une conductivité électrique de $1180 \mu\text{S}/\text{cm}$. Cette solution, qui alimente le système d'évaporation, atteint une valeur maximale de conductivité électrique de $1758 \mu\text{S}/\text{cm}$ (point au sommet de la cloche présentée à la figure 1) suite à son passage dans la casserole à plis du système d'évaporation. Dans les casseroles à fond plat, la valeur de la conductivité électrique décroît jusqu'à une valeur correspondant au produit fini, soit $176 \mu\text{S}/\text{cm}$ pour un sirop d'érable ayant $66,2$ °Brix.

Lorsque le sirop d'érable est adulteré par l'addition de sucre raffiné, sa teneur en composés non sucrés diminue. Étant donné que le sucre est un composé non conducteur, sa présence engendre aussi une réduction de la conductivité électrique du sirop d'érable. Par contre, la mesure de la conductivité seule n'est pas toujours suffisante pour confirmer une adulteration. Pour ce faire, des mesures sur les faibles quantités des composés non sucrés telles que le rapport entre la conductivité électrique et les cendres (totales, solubles, insolubles ou alcalines) ou des analyses chimiques poussées (analyse isotopique) sont nécessaires.

Miel en vrac du Québec

RECHERCHÉ



- La plus importante ferme apicole indépendante de l'Est du Québec avec une récolte annuelle de plus de 100 tonnes de miel!
- Des artisans qui accordent un soin particulier à la fabrication de leurs produits pour mettre en valeur toutes les saveurs particulières du miel.
- Une grande capacité de production qui permet de rencontrer les délais de livraison des plus exigeants.
- Un contrôle rigoureux à chaque étape du processus de fabrication qui garantit une constance et une qualité supérieure aux produits.
- Un service de livraison qui vous assure que nos produits arrivent à temps.
- Une équipe de représentants à votre service.
- Un réseau de points de vente partout au Québec.
- Le Miel d'émilie... un miel non pasteurisé, parfaitement sécuritaire

Les Ruchers D.J.-F.
287, rang Beurivage, Saint-Sylvestre (Québec) G0S 3C0
Courriel: rucher@altanet.ca



LA MÉTHODE DE MESURE DE LA CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE DU SIROP

La mesure de la conductivité électrique du sirop d'érable est réalisée à l'aide d'un conductimètre électrique. Cet instrument permet d'appliquer un champ électrique entre deux électrodes pour mesurer la résistance électrique de l'échantillon. Les unités de mesure habituelles sont exprimées en microsiemens par centimètre ($\mu\text{S}/\text{cm}$). La méthode utilisée pour déterminer la conductivité électrique du sirop d'érable est basée sur la mesure prise sur un échantillon de sirop d'érable dilué et ajusté à 25 °C. L'échantillon est préparé en diluant 30 ml de sirop d'érable dans 70 ml d'eau déionisée. La valeur lue sur l'instrument de mesure doit être dans l'intervalle de 960 à 2300 $\mu\text{S}/\text{cm}$ et correspond donc à la dilution du

sirop d'érable (Snell, 1913 et Snell, 1916).

CONCLUSION

La conductivité électrique représente un bon critère pour la détermination rapide de l'authenticité (pureté) du sirop d'érable. Étant une propriété dépendante de la nature des particules chargées contenues dans le sirop d'érable et de leur concentration, ce test devient utile pour faire un criblage des échantillons qui sont nettement adultérés. Cette mesure est simple, rapide et peu onéreuse. Il est cependant important de respecter la valeur de température de référence pour la mesure de cette propriété, le niveau de dilution de l'échantillon de sirop d'érable et la qualité de l'eau utilisée pour la préparation de la dilution (eau déionisée ayant une conductivité presque nulle). Lorsque des mesures de conductivité élec-

trique sont nécessaires, il est indispensable de se référer à la méthode de mesure officielle (AOAC, 1966 et BNQ, 2001).

Références

- AOAC. (1966). *Conductivity Value of Maple Syrup*. Official Method 957.16, 1 p.
- Bureau de Normalisation du Québec. (2001). Norme Sirop d'érable - Caractéristiques et méthodes d'essais. NQ 8280-005/2001, 35 p.
- Snell, J.F. (1913). *The Analysis of Maple Products I. An Electrical Conductivity Test for Purity of Maple Syrup*. Journal of Industrial and Engineering Chemistry. 5(9), p. 740-747.
- Snell, J.F. (1916). *The Analysis of Maple Products VII. An Electrical Conductivity Test for Purity of Maple Syrup*. Journal of Industrial and Engineering Chemistry. 8(4), p. 331-333.



Abonnez-vous à : LA TERRE

DE CHEZ NOUS

555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
450 679-8483 poste 7274, 7413 www.laterre.ca

Depuis 1929, *La Terre de chez nous* est le pilier de l'information agricole au Québec. Chaque semaine, plus de 100 000 lecteurs la consultent.

Avec votre abonnement, vous recevrez aussi les publications suivantes :
Bovins du Québec • Forêts de chez nous • Grandes Cultures • L'Util-Terre • plus tous les dossiers spéciaux

Je m'abonne

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : (____) _____

Courriel : _____

Abonnez-moi à *La Terre de chez nous* pour :

Québec 1 an: 60,95 \$ 2 ans: 98,20 \$ 3 ans: 119,65 \$ (Taxes incluses)

Chèque

Cartes de crédit (Visa/Master Card)

Ci-Joint la somme de : _____ \$

No. : _____

Exp. : ____/____/____

TPS : R 1218 5132 3
TVQ : 1006 1126 05

Prix en vigueur au Québec jusqu'au 31 juillet 2010
Extérieur du Québec : contactez-nous.

Signature _____

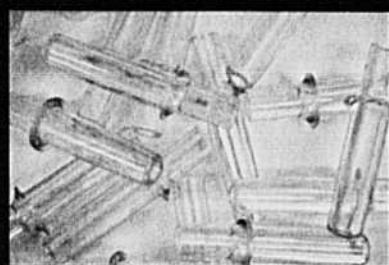


La vraie **PRIORITÉ**

pour la rentabilité de votre érablière ...

... LA RÉCOLTE LA RÉCOLTE

Mettez toutes les chances de votre côté.



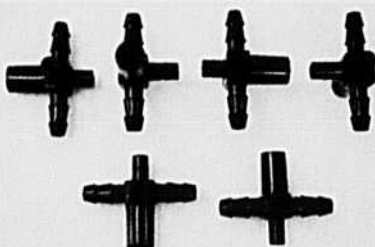
Chalumeaux saisonniers à usage unique 1/4" et 5/16"

Propre et sanitaire pour allonger la période de bonnes coulées

Un design efficace pour vous assurer la meilleure étanchéité...

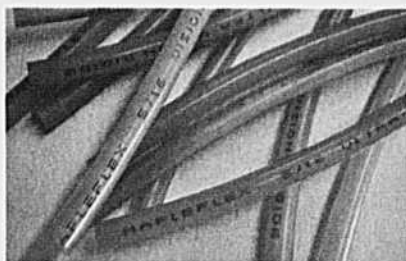
Fabriqué de polycarbonate clair qui colle à l'entaille pour éliminer les interventions aux fuites

Maintenant disponible en version coudée qui peut être re-cognée.

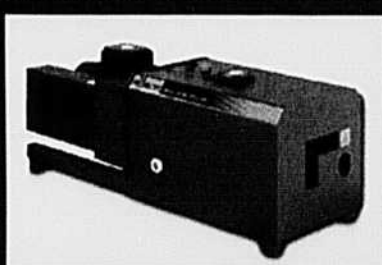


Nouveau T-Bouchon qui permet de détacher la chute

Les recherches démontrent qu'il est payant de changer aussi la chute comme le chalumeau à chaque année...



Nouvelles couleurs de 5/16" semi-rigide Vert et Orange exclusives à Lapierre



Intensité élevée de vide grâce aux pompes sèches BUSCH

Les pompes à vide les plus propres sur le marché

Une construction à toutes épreuves

Jusqu'à 28.4 " de mercure selon le modèle

Un vide élevé procure plus d'eau d'érable



819.548.5454



ELAPIERRE.COM



257, route 279, Saint-Lazare, Québec, G0R 2V0 • Tél. : 418 883-5158



Système en instance de brevet

De meilleurs produits plastiques

NOUVEAU

**SYSTÈME
RÉVOLUTIONNAIRE**



**NOUVEAU SYSTÈME
D'ATTACHES ET
DE TUYAUX MAÎTRES
LIGNES EXTENSIBLES
SANS BROCHE**

Sangle de maintien

- Système d'attache ultra rapide facilitant l'installation
- Permet l'ajustement de la tension du RAPI-TUBE
- Sangle réparable de par sa géométrie
- Ne blesse pas les érables



RAPI-TUBE ^{MC}

Avantages : RAPI-TUBE

- Ajustement plus facile des lignes 5/16"
- Permet un ajustement facile et rapide des collecteurs selon le niveau de couverture de la neige
- Garde sa flexibilité à long terme
- Marquage permanent aux 2 pieds
- RAPI-TUBE : Garantie limitée de 10 ans

- Installation ultra rapide et sans broche
- Permet de circuler facilement avec la machinerie dans l'érablière
- Résiste à la chute d'arbres sans se briser
- Reprend sa place originale après le dégagement des débris
- Facilite les réparations et en diminue les frais

!!!
776, 8^e rue Est
La Guadeloupe, Québec
G0M 1G0
Tél. : 418 459-6218
Sans frais : 1 800 459-6218

!!!
INVITATION À TOUS
OUVERTURE OFFICIELLE DES NOUVEAUX LOCAUX DE CDL
EN BEAUCE VENDREDI LE 25 SEPTEMBRE DE 15 h à 21 h
Le plus grand magasin d'équipements d'érablière en Beauce!

!!!